

À RAYONS ouverts

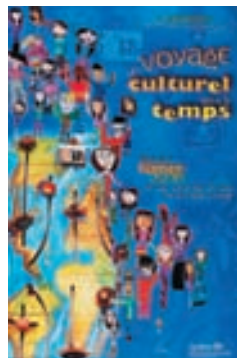
n° 85
HIVER 2011

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC



DOSSIER

LES 50 ANS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE



3 MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL 50 ans de culture

DOSSIER

Les 50 ans du ministère de la Culture

5 Entretien avec Christine St-Pierre,
ministre de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine du Québec

10 La Révolution tranquille
et la naissance du ministère
des Affaires culturelles



14 Quelques jalons posés par
le ministère de la Culture

16 Les organismes et sociétés d'État
du ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine

Les ministres depuis 50 ans

17 50 ans de publications au ministère
de la Culture

21 Les affiches
du ministère, émissaires
de la culture

23 Le patrimoine
documentaire, c'est légal !

26 50 ans d'héritages

LA VIE DE BANQ

30 Les archives privées à BAnQ :
un nouveau guichet unique

Bilan d'un premier quinquennat pour
BAnQ : sur la voie de la réussite

32 « Clics et déclics », une nouvelle
rubrique d'aide en ligne

Un service d'accompagnement
personnalisé pour les usagers
handicapés de BAnQ

33 Sous le signe de la collaboration

34 Le Congrès des milieux
documentaires 2010

36 BAnQ et le Programme
de formation de l'école québécoise

La diversité des collections et des
archives de BAnQ en un coup d'œil

37 Passeurs d'histoire(s) :
du colloque au livre

38 Hommage aux écrivains québécois
à la Grande Bibliothèque

RUBRIQUES

39 Dans l'atelier de restauration

40 D'art et de culture

41 Comptes rendus de lectures

42 Coup d'œil sur les acquisitions
patrimoniales

CULTURE ET GOUVERNEMENT

Des encadrés placés tout au long des
pages du dossier illustrent par des ex-
traits de textes les positions du gou-
vernement québécois sur la place de la
culture dans notre société, au fil du temps.
Voir en pages 6 à 9, 12, 13, 19, 24 et 25.

En couverture : André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles de France, et Georges-Émile Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, 1963. Photo de l'Office du film du Québec tirée de Rapport du Ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, Le Ministère, 1964, p. 131 et L'édifice Guy-Frégault, siège du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008. Photo : Jonathan Robert.

RÉDACTRICE EN CHEF
Sophie Montreuil

ADJOINTE À LA RÉDACTION
Michèle Lefebvre

DIRECTION ARTISTIQUE
Jean Corbeil

CONCEPTION GRAPHIQUE
Jean-François Lejeune

RÉVISION LINGUISTIQUE
Nicole Raymond et Martin Duclos

PRODUCTION
Martine Lavoie

PHOTOGRAPHIES
Michel Gagné : p. 3.
Alain Michon : p. 23.
Pierre Perrault : p. 31 en bas.

Cette publication est réalisée par **Bibliothèque et Archives nationales du Québec**. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

La revue *À rayons ouverts* – *Chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trois fois par année et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications
et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4
ou par courriel à : aro@banq.qc.ca.

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet à banq.qc.ca.

NOTE SUR LES ILLUSTRATIONS

À moins d'avis contraire, les illustrations figurant dans *À rayons ouverts* sont tirées de documents issus des collections de BAnQ. Les légendes des documents d'archives de l'institution comportent la mention du centre d'archives où ils sont conservés et du fonds dont ils font partie afin de permettre de les retracer à l'aide de l'outil Pistard. Tous les autres documents de BAnQ présentés dans la revue peuvent être trouvés en consultant le catalogue Iris. Ces deux outils de recherche sont disponibles à banq.qc.ca.

Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 50 % de fibres recyclées postindustrielles, certifié choix environnemental ainsi que FSC Mixte à partir d'énergie biogaz.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011
ISSN 0835-8672

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec





50 ans de culture

« **L**e gouvernement a l'intention de faire de la province de Québec le centre de rayonnement de la culture française en Amérique... Nous croyons que la création d'un ministère des Affaires culturelles est une nécessité vitale. » Ainsi s'exprimait Jean Lesage, en mars 1961, en présentant le projet de loi créant le ministère des Affaires culturelles. Comme le rappelait la ministre Christine St-Pierre au cours d'un entretien qu'elle m'a récemment accordé, « le besoin de protéger la langue française était un déclencheur important » de l'initiative de créer le nouveau ministère.

Ce lien entre la promotion de la culture et celle de la langue française, notre collègue archiviste Pierre Louis Lapointe en retrouve la trace dès les années 1950, alors qu'en 1954, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (dite commission Tremblay) recommande simultanément la création d'un Office culturel du Québec, ainsi que d'un Office de la langue française. Ce lien infrangible explique sans doute que, 50 ans plus tard, le Québec reste aujourd'hui le seul gouvernement d'Amérique du Nord à être doté d'un ministère de la Culture.

Au cours de l'entrevue avec M^{me} St-Pierre, nous avons eu l'occasion de revenir sur le rêve d'une culture accessible, au cœur de la vie citoyenne, que la ministre est fière de porter en elle. C'est un rêve qui a été partagé par les 22 titulaires du ministère depuis Georges-Émile Lapalme (voir le tableau de la page 16), comme en témoignent avec éloquence les textes qu'a colligés Michèle Lefebvre sous le thème Culture et gouvernement. C'est cette même vision qui est à la source de la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et de la Grande Bibliothèque, que M^{me} St-Pierre désigne comme la plus récente des grandes réalisations du ministère de la Culture, dans la foulée de la création de Télé-Québec, du Musée d'art contemporain et du Musée de la civilisation. En se donnant pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et à la connaissance, BAnQ apporte une pierre – de taille – à l'édifice dont la construction s'est amorcée il y a 50 ans, dans le sillon de la Révolution dite tranquille que le dernier numéro d'*À rayons ouverts* (84) a célébrée avec faste.

Au moment même où nous fêtons la culture dans ce qu'elle a de plus officiel – et c'est bien là le rôle de BAnQ, l'institution dont on a dit qu'elle est la « mémoire du Québec » –, nous avons tenu à faire également un clin d'œil au mouvement de la contre-culture qui a connu son apogée au cours des années 1967, 1968 et 1969. Pendant toute une année (du 8 février 2011 au 29 janvier 2012), la Collection nationale de la Grande Bibliothèque accueillera une exposition qui célébrera *L'Osstidcho*, *Mainmise* et autres Manseau, grâce au travail de la commissaire Marilou Sainte-Marie, de la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ. La culture est un formidable moteur de progrès et passer sous silence ses aspects les plus progressistes et contestataires ne rendrait pas justice à la *nature* de la culture, si le jeu de mots facile m'est permis.

Je veux, en terminant, souligner un anniversaire majeur dans la vie de notre institution. Le 31 janvier 2011, nous avons célébré le cinquième anniversaire de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, puisque c'est à cette date, en 2006, que les Archives nationales ont été réunies avec la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec. Notre collègue Carol Couture, le conservateur et directeur général des archives, dresse un bilan aussi sobre qu'éloquant de ces cinq dernières années, bilan qui ne peut que mener à la conclusion que la nouvelle institution répond très exactement aux exigences du *xxi^e* siècle. Que ce soit en soulignant le cinquième anniversaire de BAnQ ou le 50^e du ministère de la Culture, le numéro 85 d'*À rayons ouverts* témoigne avec brio de la vitalité de notre culture et des institutions qui la façonnent. ■

Les 50 ans du ministère de la Culture



△ L'édifice Guy-Frégault, qui héberge depuis 1980 le ministère de la Culture, 1967.
Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P6740929).
Photo : André Readman.

▷ Gérard Morisset, conservateur du Musée du Québec, André Malraux,
ministre d'État chargé des Affaires culturelles de France,
et Georges-Émile Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, 1963.
Photo de l'Office du film du Québec tirée de *Rapport du Ministère
des Affaires culturelles du Québec*, Québec, Le Ministère, 1964, p. 131.

▷▷ Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,
et Guy Berthiaume, président-directeur général de BAnQ. Photo : Louis-Étienne Doré.



Entretien avec Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

par **Guy Berthiaume**, président-directeur général de BAnQ

SELON VOUS, À QUELS BESOINS RÉPONDAIT LA CRÉATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, EN 1961?

Georges-Émile Lapalme, l'instigateur du projet de création du ministère des Affaires culturelles, était un grand ami d'André Malraux et il s'est beaucoup inspiré de la pensée de ce dernier, qui avait créé le ministère de la Culture en France en 1959, deux ans avant que notre ministère ne voie le jour. Lapalme avait fait en sorte que la création du ministère devienne l'article 1 du programme du Parti libéral du Québec en 1960. C'était son rêve, il l'a pensé, il l'a voulu, il l'a créé, il l'a porté. En mars 1961, le ministère des Affaires culturelles est créé. C'est un geste déterminant, malgré le budget minuscule – trois millions de dollars – qui est affecté au nouveau portefeuille. Le besoin de protéger la langue française était bien sûr un déclencheur important de cette initiative. Rappelons-nous que c'est à la même époque que fut créé l'Office de la langue française.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE AU COURS DES 50 DERNIÈRES ANNÉES QUI VOUS APPARAISSENT LES PLUS MARQUANTES ?

En 50 ans, il s'est fait des pas de géant sur le plan de la culture au Québec. Le gouvernement a été proactif et il convient de saluer au passage le rôle considérable du sous-ministre de Lapalme, l'historien Guy Frégault. L'édifice qui abrite aujourd'hui le ministère à Québec porte d'ailleurs son nom. Parmi ses grandes réalisations, on note la naissance d'institutions comme la Place des Arts et le Grand Théâtre de Québec.

Les arts de la scène et l'industrie cinématographique se développent très vite après 1960, avec l'émergence de l'identité québécoise et du désir de protéger la langue française. Dans les années 1970, le Québec devient un grand bouillon de culture : c'est une période charnière extrêmement porteuse dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

Tout le développement international au cours de cette période est également digne de mention. La Délégation générale du Québec à Paris naît en 1961 et elle est également l'œuvre de Georges-Émile Lapalme. On trouve un agent culturel dans ►

Il faut encourager ce qui est émergent avant que ça ne soit devenu populaire, même si l'opinion publique ne s'y intéresse guère au moment présent.

△ Signature, le 10 octobre 2008, d'une stratégie quinquennale en faveur du français à Montréal lors du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques. De gauche à droite : Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Jean Charest, premier ministre du Québec, Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

▽ Liza Frulla lors de l'assermentement des ministres du Cabinet libéral, le 11 octobre 1989. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, DC89-1299, GP32A).
Photo : Marc Lajoie.

le réseau des délégations. Sans compter les résidences de création prêtées à des artistes québécois à New York, Paris, Tokyo, Berlin, Rome et Londres.

Lise Bacon a fait adopter les deux lois sur le statut de l'artiste en 1987 et 1988 et est aussi à l'origine de l'obligation de consacrer 1 % du budget de construction des édifices publics à des œuvres d'art. La politique culturelle mise sur pied par Liza Frulla en 1992 a amené la création de deux gros morceaux : la SODEC et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Au cours des 50 dernières années, l'on a aussi vu naître Télé-Québec, le Musée d'art contemporain, le Musée de la civilisation et, bien sûr, la Grande Bibliothèque, dernière grande réalisation du ministère.

DANS UN DISCOURS TRÈS REMARQUÉ QUE VOUS AVEZ PRONONCÉ À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE LE 17 MAI DERNIER, VOUS AVEZ DIT : « DEPUIS QUE JE SUIS MINISTRE, JE PORTE EN MOI CE RÊVE D'UNE CULTURE ACCESSIBLE, AU CŒUR DE LA VIE CITOYENNE. » COMMENT VOTRE CONCEPTION DE « CULTURE ACCESSIBLE » SE POSITIONNE-T-ELLE PAR RAPPORT À LA VIEILLE OPPOSITION QUI EST FAITE ENTRE CULTURE DE MASSE ET CULTURE D'ÉLITE ?

Il faut encourager ce qui est émergent avant que ça ne soit devenu populaire, même si l'opinion publique ne s'y intéresse guère au moment présent.



Il y a des disciplines qui seront toujours plus difficiles d'accès, mais comme ministère de la Culture, il est nécessaire que nous soyons ouverts et que nous trouvions l'équilibre entre toutes les disciplines artistiques. Nous devons encourager la culture populaire, car elle peut amener certains vers la découverte d'une culture dont l'accès est plus exigeant. Par exemple, aujourd'hui, grâce au *Moulin à images*, tout le monde connaît Robert Lepage, ce qui amène certains consommateurs de « culture de masse » à s'intéresser à ses œuvres moins « grand public ». C'est par ailleurs une partie essentielle de notre mandat d'encourager les disciplines moins « populaires » comme la danse, la musique contemporaine et la musique classique.

L'offre culturelle existe et elle est forte. Par exemple, l'offre culturelle dans les festivals est immense au Québec et les spectacles gratuits permettent aux gens de découvrir des artistes qu'ils n'auraient pas connus autrement. Il s'agit maintenant d'élargir les publics, de créer des habitudes et de travailler à ce que Simon Brault nomme la demande culturelle. Dans ce contexte, mon ministère a signé une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin

1960

Extrait de l'article 1 du programme politique du Parti libéral du Québec de 1960 proposant la création d'un ministère des Affaires culturelles

Dans le contexte québécois, l'élément le plus universel est constitué par le fait français que nous nous devons de développer en profondeur. C'est par notre culture plus que par le nombre que nous nous imposerons [...] Dans le domaine des arts, tout en participant au mouvement universel, nous tenterons de développer une culture qui nous soit propre en même temps que, par l'urbanisme, nous mettrons en valeur ce qui reste de notre profil français. C'est par la langue et la culture que peut s'affirmer notre présence française sur le continent nord-américain (cité dans Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique – Le programme de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1988, p. 315-316).





de développer les activités culturelles à l'école. Nous travaillons aussi à intéresser à notre culture les nouveaux arrivants au Québec. La participation culturelle peut faire office d'outil d'intégration.

PARLEZ-NOUS DE LA VISION QUI VA ANIMER LE CHANTIER QUI S'AMORCE SUR L'AGENDA 21 DE LA CULTURE POUR LE QUÉBEC.

L'Agenda 21 de la culture est un concept qui vient du Sommet de la Terre de Rio (1992). On a demandé aux États de se doter d'un agenda culturel dans le cadre des objectifs du développement durable. L'Agenda 21 de la culture pour le Québec est un chantier qui va mener, au printemps 2011, à un forum qui devrait nous amener à revoir notre politique culturelle à la lumière de nos objectifs de développement durable.

Le ministère a nommé quatre « porteurs de vision » en culture, en économie, en environnement et en santé, ainsi que huit « relayeurs de vision » qui iront chercher l'information dans leurs milieux respectifs. Par exemple, comment peut-on amener la culture dans les hôpitaux, puisque les patients ne peuvent se déplacer? Une belle expérience se fait présentement à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans le département de médecine nucléaire. Les médecins, sous la direction du D^r André Levasseur, ont recueilli 68 tableaux qu'ils ont disposés partout dans le département. Ces médecins-là croient beaucoup à l'effet positif de l'art sur la guérison.

Toujours dans ce contexte, j'ai sur ma planche à dessin un projet de loi sur le patrimoine culturel. La Loi sur les biens culturels, qui date de 1972, a besoin d'être revue. Le projet de loi est déposé; nous remanions complètement cette loi qui va désormais s'appeler la Loi sur le patrimoine culturel et nous y intégrons la notion de patrimoine immatériel en relation avec la convention de

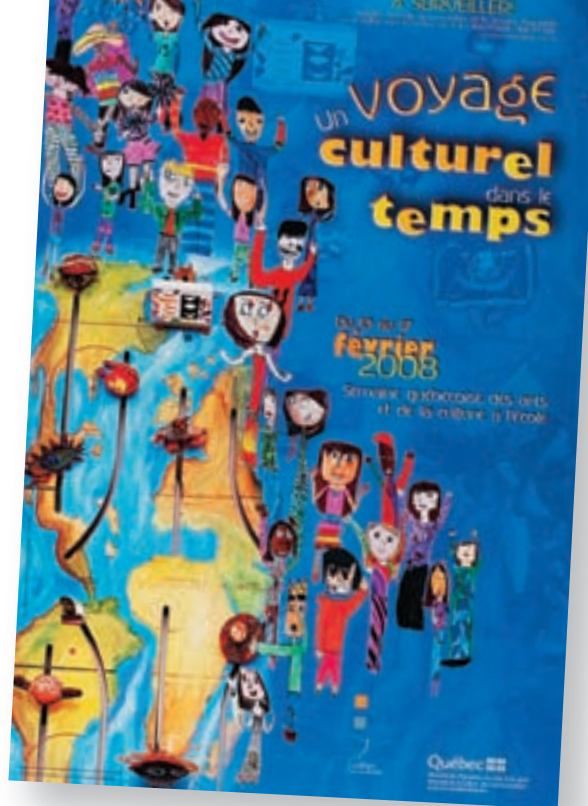
l'UNESCO. Nous y faisons une petite percée vers la reconnaissance des paysages patrimoniaux.

DE QUELLE MANIÈRE LE MINISTÈRE APPUIE-T-IL LES PROJETS CULTURELS EN RÉGION ?

La présence de la culture en région, c'est majeur! Le ministère a des directions régionales partout et a développé un réseau de bibliothèques à travers le Québec, la Grande Bibliothèque en étant la pièce maîtresse. Les festivals constituent des outils culturels importants en région, mais il reste encore du travail à faire pour exporter en région les spectacles moins « grand public ». Le Québec dispose de deux pôles culturels majeurs : Montréal, métropole culturelle internationale, et Québec, grand centre de vie culturelle. Il faut travailler à ce que les deux pôles principaux soient en santé et que le reste du Québec profite de leur vitalité.

QUEL RÔLE JOUE LE MINISTÈRE DANS L'ÉPANOUISSEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE À L'ÉTRANGER ?

J'aimerais tellement faire plus pour porter notre culture à l'extérieur du Québec et faire rayonner nos artistes encore plus! L'année dernière fut exceptionnelle : le Québec était à l'honneur au Festival ►



◀ Lors du Rendez-vous Montréal métropole culturelle des 12 et 13 novembre 2007. De gauche à droite : Simon Brault, président de Culture Montréal et du comité de pilotage, Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et Gérald Tremblay, maire de Montréal et président du Rendez-vous.
Photo : Jean-Guy Thibodeau (Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle).

△ *Un voyage culturel dans le temps – Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école*, affiche, 92 x 61 cm, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2007.

1961

Extrait du discours de Jean Lesage, premier ministre du Québec, à l'occasion du dépôt du projet de loi pour la création du ministère des Affaires culturelles, le 2 mars 1961

Je demande la collaboration de tous les hommes de bonne volonté pour que [...] le ministère projeté des Affaires culturelles, qui sera en quelque sorte un ministère de la Civilisation canadienne-française, devienne le premier, le plus grand et le plus efficace serviteur du fait français en Amérique, c'est-à-dire, de l'âme de notre peuple (cité dans Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 13).



△ Foule au Grand Théâtre de Québec, 1971. Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P710406).

Photo : Gabor Szilasi.

▽ *Anticiper l'avenir, promouvoir le présent, animer le passé – La culture au Québec, des richesses à partager*, affiche, 87 x 56 cm, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles, entre 1980 et 1989.

d'Avignon (France), au Festival Internacional Cervantino (Mexique) et au Showcase Scotland de Glasgow (Écosse). Il y a une énorme curiosité pour ce qu'on fait ici, parce que les gens trouvent qu'au sein d'une population si petite, il existe une effervescence culturelle remarquable au Québec. Et puis le Québec, c'est l'Amérique, mais c'est l'Amérique francophone. Grâce au Forum universel des cultures qui se tiendra à Québec – conjointement avec la ville d'Amman – en 2016, on va amener les citoyens de nombreux pays à découvrir notre culture et ces pays sont susceptibles de nous inviter chez eux par la suite. Il faut être présent sur les grandes plateformes

comme le Festival de Cannes, mais il faut également aller vers les plus ciblées.

QU'EST-CE QUE LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES VOUS A APPORTÉ PERSONNELLEMENT?

Chez nous, quand j'étais enfant, il n'y avait pas de livres. J'allais à l'école de rang. Le journal *L'Action catholique* arrivait avec deux jours de retard. Tout ce qu'on avait, c'était un missel, la Bible et nos manuels scolaires. Une fois par mois, la commission scolaire apportait des livres. On était 18-20 élèves et on choisissait parmi le même nombre de livres. La première fois que je suis

1965

Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, a écrit dans son livre blanc rédigé en 1965 mais jamais déposé à l'Assemblée nationale :

La démocratisation de l'enseignement est de date récente dans la société québécoise. La gratuité scolaire a aboli les obstacles économiques qui jusqu'à maintenant restreignaient aux classes privilégiées l'acquisition d'une culture d'ailleurs presque réduite aux humanités. Dorénavant, chacun pourra se cultiver à la mesure de son ambition et de son talent. Le nombre des individus cultivés augmentera à un point qu'il est impossible de prévoir et la culture qu'ils auront acquise ne se bornera plus à l'humanisme traditionnel (cité dans Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 19).

La vocation profonde du gouvernement par l'intermédiaire de son ministère des Affaires culturelles, [...] c'est d'aider la collectivité qui habite le Québec à se mieux structurer ; c'est de permettre aux habitants de ce territoire de mieux démêler leurs propres énigmes et, s'ouvrant au monde avec plus de fermeté, de mieux s'entendre avec les autres. Plus assuré de ses fins et de son vouloir, le Québec deviendra une terre de libre fraternité. Toujours les arts, les lettres et les sciences ont tenu, dans l'esprit des nations civilisées du monde, une place importante, quotidienne ; au Québec, en ces années cruciales de l'existence collective, ils répondent à un besoin impérieux (cité dans Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 30).



Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, 1966. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P6640297). Photo : Laval Bouchard.





entrée dans une bibliothèque, j'avais 12 ans. C'est tellement important, la lecture en bas âge, c'est ce qui forme le jugement et le vocabulaire. Les livres racontent des histoires, font voyager. Quand on vit éloigné et qu'on n'a pas accès à ça, on est complètement isolé. Nos peuples du Nord, les Inuits, ont leur tradition orale qu'il faut protéger, mais ils ont soif de culture, ils veulent qu'on développe des choses chez eux. Internet va vraiment ouvrir les portes sur la culture, grâce au livre électronique notamment.

QUELS SOUVENIRS GARDEZ-VOUS DES VISITES QUE VOUS AVEZ FAITES DANS NOS CENTRES D'ARCHIVES QUAND VOUS ÉTIEZ JOURNALISTE?

C'est un peu comme aller fouiller dans les photos de famille, dans les tiroirs de la grand-mère, c'est la curiosité, la recherche de ses origines, la volonté de savoir comment vivaient les gens à l'époque. Quand je suis allée au Centre d'archives de Québec et que j'ai consulté des documents originaux de mes ancêtres, ça a été tout un choc. J'ai une amie, Lida Moser, qui était reporter photo dans les années 1950 pour les magazines *Vogue* et *Harper's Bazaar*. Paul Gouin, alors responsable de la culture auprès du Conseil exécutif, l'a convaincue, à l'été 1950, de faire un reportage photographique sur le Québec rural. Elle a voyagé avec l'écrivain Félix-Antoine Savard et l'historien Jacques Lacoursière, a parcouru toute la Gaspésie et a pris 3600 photos. En 1994, le Québec a décidé d'acquérir son fonds photographique, un fonds qui est conservé au Centre d'archives de Québec. J'ai fait un reportage sur le sujet à ce moment-là et je suis allée fouiller dans ses archives; c'était très impressionnant. Évidemment, j'ai aussi beaucoup utilisé le centre d'archives de Radio-Canada, qui est d'une richesse incroyable et qui m'a été considérablement utile dans ma vie antérieure.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU MINISTÈRE POUR LES 50 PROCHAINES ANNÉES?

Nous avons de gros défis à relever en ce qui concerne le droit d'auteur et les nouvelles technologies, qui avancent tellement vite. J'espère que les gens vont continuer à se déplacer pour voir des spectacles, car ça crée un lien avec l'artiste, c'est vivant. Je pense que le contact humain sera toujours important. Au Québec, on mettra toujours beaucoup d'accent et d'importance sur le développement de la culture parce qu'on verra toujours celui-ci comme étant lié à la défense de notre identité et à la protection de notre langue.

Je pense que le dossier qui va évoluer le plus dans les prochaines années sera celui du Grand Nord, sur les plans économique, culturel et environnemental. Il faut permettre aux peuples du Nord de se développer davantage et d'avoir accès à leurs richesses.

Le 50^e anniversaire du ministère de la Culture permet de démontrer l'importance que la culture a prise dans nos vies et de réaliser tout le chemin parcouru au cours des 50 dernières années. Si je peux profiter de cet anniversaire pour amener la population à prendre toute la mesure de nos progrès et à saisir l'urgence des développements à venir, je pourrai dire : mission accomplie. ■

◀ Lancement, par la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, d'un plan d'action pour la sensibilisation des jeunes et l'engagement de l'industrie de l'image, 17 décembre 2010. De gauche à droite : Marie-Claude Savard et Howard Steiger, coprésidents du comité de travail de la Charte, Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, François Bousquet, directeur du collège LaSalle, et Francine Nadeau, responsable des affaires publiques des programmes de mode de l'École de mode du cégep Marie-Victorin.

△ La ministre Christine St-Pierre en compagnie des membres du comité de liaison à l'occasion du lancement, le 20 septembre 2010, de la démarche d'élaboration d'un Agenda 21 de la culture pour le Québec. De gauche à droite : René Derouin, Jean Fortin, Christian Paire, Louise Sicuro, Véronique Guévremont, Gilles Moisan, Amélie Vaillancourt, Michel Côté, Christine St-Pierre, Désirée McGraw et Solange Drouin. Absents au moment de la photo : Françoise Bertrand et Simon Brault. Photo : Michel Pinault.

1974

Texte du 1^{er} avril 1974 signé par Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles

La culture du Québec appartient au peuple québécois, seul responsable de sa définition, de son évolution et de son approfondissement. L'État qui se présente comme l'expression politique de ce peuple a pour fonction capitale d'engager les actions propres à assurer la préservation et l'épanouissement de la culture de la communauté dont il est le mandataire (cité dans Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 53).

La Révolution tranquille du ministère des Affaires

par **Pierre Louis Lapointe**, archiviste retraité,
Centre d'archives de Québec

À 50 ans de distance, nous sommes en mesure de faire revivre les débats et les motivations profondes des pionniers qui ont jeté les bases du ministère des Affaires culturelles du Québec en 1961. Le récit du dur combat de ces visionnaires de l'évolution culturelle du Québec s'appuie en partie sur les imprimés qui puisent au vécu du premier titulaire du ministère, Georges-Émile Lapalme, et de son sous-ministre Guy Frégault, entre autres, ainsi que sur les archives gouvernementales, surtout celles qui se sont accumulées dans le fonds du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6), conservé dans les centres d'archives de Québec et de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

L'expression « Révolution tranquille », apparue après l'accélération de 1960, a l'inconvénient de masquer l'évolution par paliers, qui correspond peut-être le mieux au vécu du Québec et de la quasi-totalité des sociétés occidentales. Mais c'est sous le signe de la continuité qu'on peut le mieux situer le rôle joué par Georges-Émile Lapalme dans l'avènement du ministère des Affaires culturelles du Québec, le 28 mars 1961.

L'origine du projet de Lapalme remonte aux audiences de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, appelée commission Tremblay, qui se déroulèrent du 3 novembre 1953 au 23 juin 1954; au cours d'un total de 97 séances, pas moins de 217 mémoires furent déposés. Les recommandations de cette commission dans le domaine de la culture incluaient la création d'un



et la naissance culturelles

certain nombre « d'offices culturels » : un Office de la langue française, relevant directement du Conseil des ministres; un Office culturel du Québec, chapeautant l'ensemble des organismes culturels et relevant également du Conseil des ministres; et un Conseil des arts, des lettres et des sciences, « chargé de veiller à l'attribution des prix et des bourses décernés par l'État provincial aux écrivains, aux artistes, aux chercheurs et aux étudiants dans les domaines des arts, des lettres et des sciences [...] afin que les faveurs gouvernementales soient dispensées selon des normes constantes et d'une façon continue¹ ».

Georges-Émile Lapalme s'inspire ouvertement du rapport de ladite commission lorsqu'il rédige son manuscrit *Pour une politique – Le programme de la Révolution tranquille* au printemps et à l'été de 1959². Il l'affirme d'ailleurs ouvertement à

plusieurs reprises et, en 1959, il se sert de larges extraits du rapport de cette commission pour condamner l'inertie de l'Union nationale dans les domaines économique et culturel. À la demande de Jean Lesage, Lapalme rédige le programme du Parti libéral de 1960 à partir de ce même manuscrit³. Il y a donc filiation de 1953 au 28 mars 1961, date à laquelle le ministère des Affaires culturelles est créé, avec l'intention sous-jacente de constituer un Office de la langue française.

LES PREMIÈRES ANNÉES D'UN MINISTÈRE

L'apport du ministre Georges-Émile Lapalme, de son sous-ministre Guy Frégault et de l'équipe extraordinaire qui œuvre à leurs côtés est primordial dans l'histoire culturelle du Québec. Les archives du ministère sont loquaces sur le rôle joué par ceux-ci dans la genèse du ministère des Affaires



<<< Alfred Halasa, *Colloque Georges-Émile Lapalme*, affiche, 120 x 83 cm, Montréal, Colloque Georges-Émile Lapalme, 1987.

<< Georges-Émile Lapalme, ministre des Affaires culturelles, 1962. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P1562-62). Photo : André Readman.

< Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires culturelles du Québec, 1966. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P6640209). Photo : Laval Bouchard.

« La culture n'est pas une décoration¹ »

par **Éric Fontaine**, rédacteur-réviseur, Direction de la programmation culturelle

Le 3 septembre 1964, en pleine Révolution tranquille, profondément déçu par l'exercice du pouvoir, le procureur général et ministre des Affaires culturelles Georges-Émile Lapalme remet sa démission au

premier ministre Jean Lesage. Pourquoi l'humaniste de grande culture qui voulait faire du ministère des Affaires culturelles nouvellement créé « une grande affaire, une grande chose² », a-t-il

renoncé à mener son projet à terme ?

Le lundi 25 avril 2011 au Théâtre du Trident de Québec et le mardi 26 avril à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque, en collaboration avec le Théâtre du Nouveau Monde et le

Théâtre du Trident, BAnQ présente une lecture publique de la pièce *Passion et désenchantement du ministre Lapalme*, de Claude Corbo. S'inspirant des mémoires de Georges-Émile Lapalme publiés en trois volumes chez Leméac, Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal, fait revivre par le théâtre cette journée fatidique de septembre 1964.

▷ Décret concernant l'entrée en vigueur de la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, signé par le premier ministre Robert Bourassa et par le juge Roger Chouinard, administrateur du gouvernement du Québec, le 7 juillet 1993. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère du Conseil exécutif (E5, contenant 2009-08-001/45).

culturelles et sur l'évolution de chacun des secteurs d'activité du ministère.

Mais le premier titulaire du ministère n'est pas le seul à avoir contribué aux progrès des Affaires culturelles. Après son départ, en septembre 1964, Pierre Laporte fait montre d'un leadership remarquable : c'est lui qui met à contribution le personnel du ministère, les membres du Conseil des arts du Québec et un « comité des sages » pour la rédaction d'un livre blanc quasi futuriste sur l'avenir culturel du Québec. Son successeur, Jean-Noël Tremblay, obtiendra des avancées impressionnantes pour « son » ministère, atteignant plusieurs des objectifs défendus par le livre blanc de son prédécesseur ! Au cours de son mandat, à la suite du surprenant retour au pouvoir de l'Union nationale (1966-1970), qualifié par certains de « retour à la Grande Noirceur », on double les effectifs du ministère, qui passe de 285 à 635 employés, alors que le budget du ministère connaît une hausse de 41 %, passant

de 8 244 600 \$ en 1966-1967 à 13 980 000 \$ en 1970-1971⁴. Une partie de cette croissance est attribuable, il va sans dire, à la réalisation d'un des objectifs caressés à la fois par Georges-Émile Lapalme et par son successeur, Pierre Laporte : la création, en 1967, d'une Direction du cinéma intégrant au ministère l'Office du film et le Bureau de surveillance du cinéma, déjà existants.

LES SOURCES D'ARCHIVES

GOUVERNEMENTALES

Plus de 1,7 mètre linéaire de documents textuels passionnants étayent l'histoire des activités du ministère au sein du fonds d'archives du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6), conservé par BAnQ. Les renseignements qui se trouvent dans les ouvrages publiés par les acteurs de la création du ministère se voient confirmés, voire explicités par les documents d'archives. D'autres fonds d'archives conservés au Centre d'archives de Québec, en particulier ceux de Georges-Émile Lapalme, de Jean Lesage et d'Henri Dutil, complètent l'information. Six autres fonds d'archives gouvernementaux méritent aussi d'être consultés : ceux du Secrétariat de la province (E4), de l'Éducation (E13), de l'Office de la langue française (E33) et des Archives nationales du Québec (E53), auxquels s'ajoutent ceux de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec (E120) et de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (E140).

1976

Dans Jean-Paul L'Allier, Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976



Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle – Document de travail*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976.

Respecter le droit du créateur, c'est accepter qu'il puisse exprimer à son choix et comme il l'entend des préoccupations sociales, politiques ou simplement artistiques. C'est éviter d'imposer des contraintes autres que celles dictées par l'ampleur des moyens disponibles et par le droit à l'accessibilité du citoyen à la culture. C'est également faire en sorte qu'il existe un lien permanent entre d'une part les artistes, les créateurs et les diffuseurs et d'autre part les citoyens, individuellement et en groupe, seuls juges finalement de ce qui doit se faire, ou ne pas se faire.

L'État n'est là que pour favoriser l'existence et le développement vigoureux de la vie culturelle de la collectivité qu'il représente et à laquelle il se doit (p. 206).

La mise en scène et la direction artistique de cette lecture ont été confiées à Alexis Martin, qui en sera également le narrateur. Jack Robitaille joue le rôle de Georges-Émile Lapalme, Hugues Frenette, celui du sous-ministre aux Affaires culturelles Guy Frégault, Gary Boudreault, celui du haut fonctionnaire du Conseil du trésor J. André Dolbec, et Vincent Bilodeau, celui

de Jean Lesage. La pièce a pu être réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Sans avoir la prétention d'être un ouvrage historique, cette pièce dresse un portrait des enjeux de cette période et de l'hostilité qui opposait l'idéalisme de Lapalme au goût du pouvoir et à l'opportu-

nisme de Jean Lesage. Lors de la création du ministère des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme veut jeter les bases d'une politique culturelle qui touche à l'ensemble

de la société. À son départ de la vie politique, il reconnaît que le ministère n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

1. Claude Corbo, *Passion et désenchantement du ministre Lapalme*, Sillery, Septentrion, 2008, p. 77.

2. Georges-Émile Lapalme parlant de la création du ministère des Affaires culturelles dans une entrevue accordée à Fernand Seguin à l'émission *Le sel de la semaine*, Archives de la Société Radio-Canada, 18 novembre 1968.

De riches archives photographiques, iconographiques, filmiques et sonores se rapportant à la Révolution tranquille sont également disponibles aux centres d'archives de Québec et de Montréal de BANQ pour illustrer cette période féconde de l'histoire du Québec. Il s'agit surtout de la série Office du film du Québec faisant partie du fonds du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6, S7), extrêmement riche en photographies et en films. L'un de ceux-ci raconte la naissance du ministère des Affaires

culturelles; il s'intitule *Présence culturelle au Québec*⁵. ■

1. *Rapport de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, Province de Québec, 1956, vol. 3, tome 1, p. 277.

2. Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique – Le programme de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1988.

3. Georges-Émile Lapalme, *Le bruit des choses réveillées*, tome III : *Le paradis du pouvoir*, Montréal, Lemeac, 1973, p. 206-208.

4. « Bilan d'une décennie », *Culture vivante*, n° 20, mars 1971, p. 4.

5. Charles Desmarteau, *Présence culturelle du Québec / Culture in Québec*, Québec, Office du film du Québec, 1964 (Centre d'archives de Québec, E6, S7, SS2, DFC06537, P1).

1978

Dans Camille Laurin, *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, Éditeur officiel, 1978

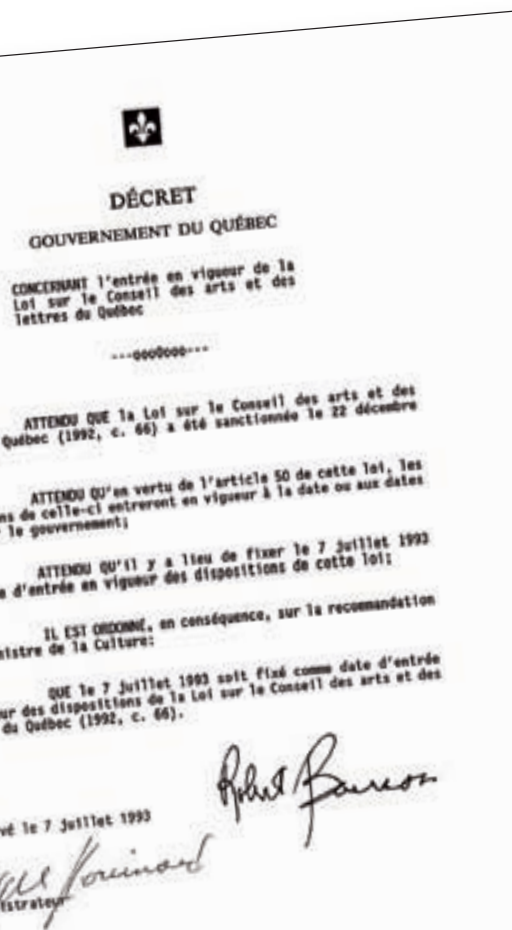
Pour qu'elle porte tout son fruit, la démocratie doit donc devenir culturelle autant que politique, sociale ou économique. Pour que s'actualise son droit à la culture, le citoyen doit pouvoir accéder librement et facilement à tous les biens culturels, malgré les contraintes géographiques, économiques et sociales. Il doit pouvoir utiliser pour le développement de ses talents et de ses capacités créatrices les ressources de la collectivité. Il doit pouvoir enfin participer avec ses proches, au gré de ses affinités, dans toutes les communautés dont il fait partie, à l'élaboration d'une culture vivante, qui exprime à la fois son identité et ses choix existentiels.

C'est dans ce sens que la politique culturelle fait partie du projet commun, collectif, d'une société moderne et démocratique. C'est un projet qui ne s'achèvera qu'avec la participation soutenue et enthousiaste des citoyens (vol. 1, p. 6).



Camille Laurin, *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, Éditeur officiel, 1978.

Une culture est un ensemble de manières de vivre qui répondent aux principaux besoins d'une collectivité. Celle-ci communique son empreinte à ce qui fait sa vie, qu'il s'agisse de la forme de ses maisons, des nuances de sa langue, de la subtilité de ses lois et de sa jurisprudence, du génie de sa peinture ou des accents de son discours moral ou religieux [...]. Les cultures se caractérisent ainsi par des objets, des institutions, des produits. Plus profondément, elles se distinguent par une « mentalité », un « climat » qu'on ne retrouve jamais vraiment tels quels ailleurs (p. 43).



quelques jalons posés par Le ministère de La culture

par **Michèle Lefebvre**, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

La chronologie qui suit ne vise pas à présenter de manière exhaustive les activités du ministère. Elle fait simplement voir l'éventail des domaines touchés et rend compte de l'importance de l'intervention gouvernementale en matière de culture depuis la Révolution tranquille.

1961 Création du ministère des Affaires culturelles du Québec et de l'Office de la langue française, qui relève du ministère.

1961 Ouverture de la Délégation générale du Québec à Paris, orchestrée par le ministre des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme.

1963 Ouverture de la Place des Arts de Montréal, dont le ministère héritera un an plus tard.

▽ Restauration de la Batterie royale à Québec, 1976. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6, S8, SS3, D18-10-76).
Photographe non identifié.



1964 Création du Musée d'art contemporain de Montréal.

1965 Rédaction du livre blanc sur la culture du ministre Pierre Laporte, jamais adopté à l'Assemblée nationale.

1967 Création de la Bibliothèque nationale du Québec.

1968 Mise en ondes de la première émission de Radio-Québec, qui deviendra Télé-Québec en 1996.

1970 Élargissement du mandat des Archives nationales du Québec, dont le siège social est situé à Québec.

1971 Ouverture du Centre d'archives de Montréal, le premier des huit centres d'archives régionaux à naître après celui de Québec.

1971 Inauguration du Grand Théâtre de Québec.

1972 Adoption de la Loi sur les biens culturels.

1972 Adoption de la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal, qui confère un statut particulier à ce musée déjà existant.

1976 Dépôt du livre vert *Pour l'évolution de la politique culturelle du Québec*.

1977 Adoption de la Charte de la langue française (loi 101).

1977 Création des prix du Québec, qui font suite aux prix instaurés en 1923 par Athanase David, alors secrétaire de la Province.

1978 Dépôt du livre blanc *La politique québécoise de développement culturel*.

1979 Signature de l'entente de développement culturel appelée MAC-Ville par le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Québec. Il s'agit de la première d'une série d'ententes entre le ministère et les municipalités québécoises pour stimuler l'implication des administrations locales dans le domaine de la culture.

1979 Création du Centre de conservation du Québec.

Le temps de lire, un art de vivre

Politique
de la lecture
du livre

Québec



1981 Élargissement de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, qui sera de nouveau révisée en 1996.

1983 Adoption de la Loi sur les musées nationaux, qui prévoit trois musées d'État, dont deux existants : le Musée du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée de la civilisation, à l'état de projet.

1983 Adoption de la Loi sur les archives, qui élargit le mandat

de gestion et de conservation des Archives nationales du Québec.

1983 Révision complète de la Loi sur le cinéma, qui donne naissance à la Régie du cinéma en remplacement du Bureau de surveillance.

1983 Présentation du document *Des actions culturelles pour aujourd'hui – Programme d'action du ministère des Affaires culturelles*.

1987 Adoption de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma.

1988 Adoption de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.

1988 Ouverture du Musée de la civilisation à Québec.

1988 Présentation du document *Les affaires culturelles – Bilan, actions, avenir*.

1989 Entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, qui fait de celle-ci une société d'État.

1991 Dépôt du rapport *Une politique de la culture et des arts*, aussi appelé rapport Arpin.

1992 Adoption de *La politique culturelle du Québec – Notre culture, notre avenir*, première politique culturelle soumise à l'approbation de l'Assemblée nationale du Québec.

1993 Création du Conseil des arts et des lettres du Québec.

1993 Changement du nom du ministère des Affaires culturelles pour ministère de la Culture.

1994 Création de la Société de développement des entreprises culturelles.

1994 Fusion du ministère de la Culture et du ministère des Communications pour créer le ministère de la Culture et des Communications.

1994 Adoption de la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, qui remplace la Loi sur le Conservatoire de 1964.

1996 Adoption de la politique de diffusion des arts de la scène intitulée *Remettre l'art au monde*.

1998 Adoption de la première politique de la lecture et du livre du Québec, intitulée *Le temps de lire, un art de vivre*.

1998 Adoption de la Loi sur la Grande bibliothèque du Québec.

2000 Adoption de la politique muséale québécoise, intitulée *Vivre autrement... la ligne du temps*.

2002 Fusion de la Grande bibliothèque du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec pour créer la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec.

2005 Ouverture de la Grande Bibliothèque.

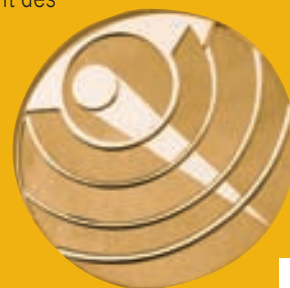
2006 Fusion de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec pour créer Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

2007 Transfert du mandat de la Condition féminine au ministère de la Culture et des Communications, qui devient le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2010 Dépôt du projet de loi 82 sur le patrimoine culturel.

2010 Mise en œuvre du chantier

Agenda 21 de la culture pour le Québec, qui permettra de revoir la politique culturelle québécoise à la lumière des objectifs du développement durable.



△ Louise Beaudoin, *Le temps de lire, un art de vivre – Politique de la lecture et du livre*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1998.

▷ Agnès Maltais, *Vivre autrement... la ligne du temps – Politique muséale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2000.

Les médailles des prix du Québec, édition 1989 (détails). Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D89-826, CP11). Photo : Daniel Lessard.



LES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Saviez-vous que le ministère chapeaute un réseau d'organismes et de sociétés d'État qui relèvent de la ministre ? Les voici :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Commission des biens culturels du Québec
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil du statut de la femme
- Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
- Musée d'art contemporain de Montréal
- Musée de la civilisation
- Musée national des beaux-arts du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles
- Société de la Place des Arts de Montréal
- Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
- Société du Grand Théâtre de Québec

Un autre organisme est rattaché directement au ministère :

- Centre de conservation du Québec

De plus, trois organismes à vocation linguistique relèvent du ministère, la ministre étant responsable de l'application de la Charte de la langue française :

- Commission de toponymie du Québec
- Conseil supérieur de la langue française
- Office québécois de la langue française

△ La Place des Arts, 1970. Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P700380). Photo : Henri Rémillard.

▽ Le Musée de la civilisation à Québec, 1992. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, DC92-431, CP16). Photo : Louis Rioux.

▽ Vue aérienne de la construction du Grand Théâtre de Québec, 1968. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P6810945). Photo : Neuville Bazin.

▽▽ La Grande Bibliothèque. Photo : Bernard Fougères.



LES MINISTRES DEPUIS 50 ANS

NOM	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES	
LAPALME, Georges-Émile · PARTI LIBÉRAL	28 mars 1961
LAPORTE, Pierre · PARTI LIBÉRAL	9 septembre 1964
TREMBLAY, Jean-Noël · UNION NATIONALE	16 juin 1966
CLOUTIER, François · PARTI LIBÉRAL	12 mai 1970
KIRKLAND, Marie-Claire · PARTI LIBÉRAL	2 février 1972
CLOUTIER, François · PARTI LIBÉRAL	21 février 1973
HARDY, Denis · PARTI LIBÉRAL	13 novembre 1973
L'ALLIER, Jean-Paul · PARTI LIBÉRAL	5 août 1975
O'NEILL, Louis · PARTI QUÉBÉCOIS	26 novembre 1976
VAUGEUIS, Denis · PARTI QUÉBÉCOIS	28 février 1978
RICHARD, Clément · PARTI QUÉBÉCOIS	30 avril 1981
GODIN, Gérald · PARTI QUÉBÉCOIS	16 octobre 1985
BACON, Lise · PARTI LIBÉRAL	12 décembre 1985
ROBILLARD, Lucienne · PARTI LIBÉRAL	11 octobre 1989
FRULLA, Liza · PARTI LIBÉRAL	5 octobre 1990

MINISTÈRE DE LA CULTURE

FRULLA, Liza · PARTI LIBÉRAL	(1 ^{er} janvier 1993)
------------------------------	--------------------------------

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

FRULLA, Liza · PARTI LIBÉRAL	11 janvier 1994
MALAVOY, Marie · PARTI QUÉBÉCOIS	26 septembre 1994
DIONNE-MARSOLAI, Rita · PARTI QUÉBÉCOIS	28 novembre 1994
PARIZEAU, Jacques · PARTI QUÉBÉCOIS	30 janvier 1995
BEAUDOIN, Louise · PARTI QUÉBÉCOIS	3 août 1995
MALTAIS, Agnès · PARTI QUÉBÉCOIS	15 décembre 1998
LEMIEUX, Diane · PARTI QUÉBÉCOIS	8 mars 2001
BEAUCHAMP, Line · PARTI LIBÉRAL	29 avril 2003

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

ST-PIERRE, Christine · PARTI LIBÉRAL	18 avril 2007
--------------------------------------	---------------



△△ Louise Beaudoin, 1998. Centre d'archives de Montréal, fonds Louise Beaudoin (P746, S3). Photographie non identifiée.

△△ Jean-Paul L'Allier, 1976. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D76-494, BP6A). Photo : Jules Rochon.

△ Marie-Claire Kirkland, 1970. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D70-167, P26A). Photo : Jules Rochon.

△ Denis Vaugois et l'écrivaine Anne Hébert à la remise des prix du Québec, le 4 octobre 1978. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D78-782, CP6). Photo : Daniel Lessard.

50^{ans} de publications au ministère de la culture

par **Philippe Legault**, bibliothécaire, et **Claire Séguin**,
chef de la Collection nationale, Direction de la Collection
nationale et des services spécialisés

Pratiquement tous les champs de compétence et toutes les disciplines relevant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont fait l'objet de publications, au gré des débats de l'heure et des stratégies politiques. Ces sources d'information cruciales servent autant à établir des constats qu'à étayer des programmes de subventions ou à prendre des décisions.

En parcourant ces publications, le citoyen curieux, tout comme l'étudiant et le chercheur averti, prend connaissance des interventions et des orientations de l'État concernant la culture, la langue et, depuis 2007, la condition féminine, ce qui lui permet de mieux les situer dans la dynamique sociale, politique et économique du Québec.

Quelles lois, quelles orientations ministérielles ont modelé le paysage culturel québécois depuis 50 ans? Quelles ont été les études et les commis-

sions parlementaires marquantes? Comment ont évolué les budgets accordés à la culture? Quelles mesures ont été prises par l'État pour préserver le patrimoine architectural, pour soutenir la création, pour favoriser le rayonnement international, pour protéger la langue française, pour atteindre des publics spécifiques?

Voilà quelques questions qui trouvent réponse dans l'une ou l'autre des quelque 3000 publications officielles émanant du ministère ou des organismes et sociétés d'État sous sa responsabilité.

DES STATISTIQUES

ET DES RAPPORTS ANNUELS FÉCONDS

Du tout premier rapport annuel du ministère des Affaires culturelles signé par Georges-Émile Lapalme, jusqu'au plus récent déposé par Christine St-Pierre, on peut suivre l'évolution des structures administratives et des débats, relever les faits saillants, confronter les plans stratégiques. En 1961, la création de l'Office de la langue française et d'un conseil provincial des arts figurait au tableau ►

◀ Rapports annuels
1991-1992, 1992-1993
et 1993-1994, Québec,
Publications du Québec,
1992-1994.

▽ Rapport annuel de gestion
2007-2008, Québec, Ministère
de la Culture, des Commu-
nications et de la Condition
féminine, 2008.



Les publications du gouvernement du Québec à la disposition de tous, partout

par **Carole Gagné**, bibliothécaire, Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

Depuis 1968, les ministères et organismes gouvernementaux effectuent le dépôt légal de leurs publications imprimées. Le dépôt légal, rappelons-le, est une obligation en vertu de laquelle les

éditeurs doivent envoyer à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) deux exemplaires des documents qu'ils publient dans les sept jours suivant la date de leur parution.

Depuis maintenant plus de 10 ans, les organismes gouvernementaux diffusent également leurs publications en format numérique. En continuité avec les objectifs du dépôt légal des imprimés, qui vise

à rassembler les publications pour les conserver et pour permettre à la population d'y avoir accès, BAnQ acquiert depuis 2001 les monographies, publications en série et cartes géographiques diffusées

▷ *Culture vivante*, n° 1, 1966. En couverture, une œuvre d'André Montpetit.

▽ Pages couvertures du *Magazine of the Musée d'art contemporain de Montréal*, vol. 20, n° 1, printemps 2009 et vol. 19, n° 2, automne 2008.



d'honneur; en 2009, on soulignait une année exceptionnelle sur le plan international.

Qu'il s'agisse de *L'état des lieux du livre et des bibliothèques* (Allaire, 2004), des statistiques de l'édition au Québec ou encore des données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, on y découvre des statistiques utiles et diversifiées sur les arts visuels et les métiers d'art, le cinéma, la radiodiffusion, le disque et les arts de la scène, le livre, la littérature et les bibliothèques, le multimédia, le patrimoine et les musées, etc.

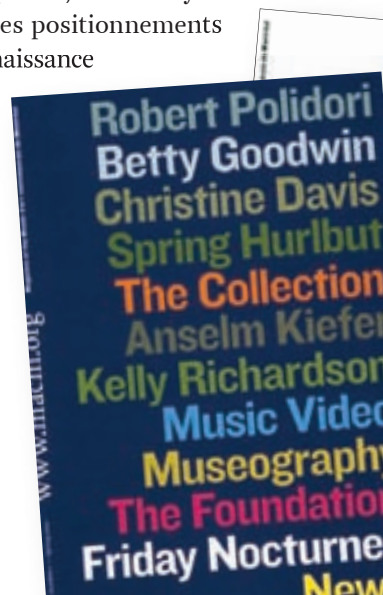
ENTRE LIVRES BLANCS OU VERTS, ÉTUDES ET LOIS

Afin d'instaurer des mesures de redressement, d'assurer le meilleur rayonnement possible d'un

secteur ou de proposer un plan d'action, à l'instar des autres ministères, celui de la Culture met des commissions d'enquête sur pied, commande des études, mandate des comités de consultation. Leurs travaux sont exposés dans un rapport, dans un livre vert qui lance la réflexion sur un sujet, dans un livre blanc qui propose des pistes d'action. À titre d'exemple, mentionnons *La politique québécoise du développement culturel* (Laurin, 1978). D'autres rapports se penchent sur le livre et la lecture, tels le *Rapport de consultation relatif au livre vert du ministre L'Allier*, « Pour l'évolution de la politique culturelle » (L'Allier, 1977) et *Le temps de lire, un art de vivre – Politique de la lecture et du livre* (Beaudoin, 2000). Signalons aussi des études diverses dans le domaine de la culture produites par des firmes privées à la demande du ministère.

Ces travaux brossent un état des lieux, colligent des données, comparent les pratiques québécoises avec celles d'autres pays; ils rendent compte de la contribution tant des analystes du ministère que des experts et acteurs du milieu. À partir de ce foisonnement d'idées et d'opinions naissent des projets d'envergure comme la Place des Arts, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Adresse symphonique; se déclinent des positionnements de société comme la reconnaissance

du statut de l'artiste¹ ou la valorisation de la diversité culturelle²; se précisent des énoncés politiques influents tels la Loi du ministère des Affaires culturelles, la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Charte de la langue française.



sur Internet par le gouvernement du Québec.

À ce jour, plus de 20 000 titres de publications gouvernementales en ligne ont ainsi été reçus par BAnQ en provenance de plus de 150 organismes gouvernementaux, dont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

POUR BIENTÔT : PUBLICATIONS EN LIGNE DU QUÉBEC

En 2006, afin de mettre en valeur ces publications, BAnQ a mis en ligne l'outil de recherche Publications gouvernementales du Québec en ligne (pgq.banq.qc.ca). Outre la recherche classique par titre, par auteur ou par sujet, cette interface permet d'effectuer des recherches dans le texte

intégral des 50 000 fichiers en format PDF qu'elle regroupe.

Il est également possible d'explorer les publications gouvernementales en ligne en consultant les rubriques du Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec, qui permet de regrouper les documents en fonction de l'organisme les ayant publiés.

En plus des publications gouvernementales, BAnQ acquiert par dépôt volontaire des publications en ligne provenant d'organismes parapublics ou d'éditeurs privés. BAnQ conçoit actuellement un nouvel outil de recherche, Publications en ligne du Québec, qui permettra de regrouper en un même endroit toutes les publications en ligne reçues depuis 2005.

Les différents secteurs d'intervention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sont encadrés par des lois et règlements qui, au fil du temps, ont été modifiés, enrichis, abrogés. La toute première loi créant en 1961 le ministère des Affaires culturelles tout comme le récent projet de loi sur le patrimoine culturel se trouvent sur les rayons physiques ou virtuels de BAnQ.

ET ENCORE...

Revue et collections thématiques s'ajoutent au corpus documentaire du ministère. Pensons notamment à *Québec : Canada français d'aujourd'hui*, publié par la Délégation générale du Québec à Paris de 1964 à 1971, témoin du renouveau des liens France-Québec, ou encore à *Culture vivante* (1966-1973), qui « inventorie toutes les forces vives de la vie culturelle du Québec », et à *La Petite Quinzaine*, *Intermac* et *Coup d'œil*, des revues internes du ministère. *Les prix du Québec* (1977-2000) recensent les lauréats des différents prix littéraires et artistiques; les collections *Civilisation du Québec*, *Patrimoines* et *Les carnets du patrimoine* visent pour leur part à faire connaître les monuments, les biens et les sites reconnus en vertu de la Loi sur les biens culturels.

DES RESSOURCES

VARIÉES ET ÉTONNANTES

Tous ces imprimés du ministère et des organismes et sociétés d'État qui relèvent de sa responsabilité font partie du vaste ensemble de plus de 160 000 publications gouvernementales mises à la disposition des citoyens pour consultation sur place dans la salle de lecture de la Collection nationale ou, en partie, à

distance, grâce à l'outil de recherche Publications gouvernementales en ligne, sur le portail Web de BAnQ.

Les publications dites officielles s'avèrent étonnantes par l'éclectisme des sujets traités et les angles d'approche. Certains de ces sujets peu ou différemment abordés par le marché de l'édition commerciale offrent de multiples pistes d'analyse et de réflexion et donnent le pouls sur différents enjeux importants pour la société québécoise. ■

1. Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (1987) et Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (1988).

2. Décret 1027-2008, du 22 octobre 2008, concernant la politique gouvernementale « La diversité pour enrichir le Québec ».

1983

Dans *Clément Richard, Des actions culturelles pour aujourd'hui – Programme d'action du ministère des Affaires culturelles, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1983*

ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

Le premier aspect de la réorientation de l'action culturelle concerne l'accessibilité à la culture.

Il ne suffit pas de multiplier les lieux de diffusion et d'étendre les réseaux sur le territoire pour que tous puissent avoir accès aux biens culturels. La véritable accessibilité à la culture passe par une initiation à l'art, un intérêt croissant pour les valeurs culturelles et par un partage équitable des moyens techniques et financiers entre les régions.

DÉMOCRATIE CULTURELLE

La démocratie culturelle, second aspect de la réorientation envisagée, repose sur la liberté des groupes et des collectivités qui doivent effectuer eux-mêmes leurs choix culturels et les réaliser à leur façon. Elle est caractérisée par une reconnaissance de la diversité des expressions artistiques, des particularités régionales et des cultures ethniques et minoritaires [...].

LA DIMENSION CULTURELLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Le troisième aspect de l'action culturelle consiste à donner une dimension culturelle au développement. Il revient au ministère des Affaires culturelles de convaincre les différents agents économiques, sociaux et politiques de l'importance de la dimension culturelle dans le développement. De leur côté, les acteurs culturels devront y prendre une part active. Un lien plus étroit est à rechercher entre la culture et les autres secteurs, tels que les communications, l'éducation, les loisirs, l'environnement, l'économie... (p. 14-15).

Sympathy for
the Devil:
Art and
Rock and Roll
Since 1967
of Landscape
Lynne Marsh
Borduas and
Refus Global
ily On Paper
a Vassileva
useography
Nocturnes
News

culture vivante



ministère des affaires culturelles du québec

LES affiches du ministère, émissaires de La culture



◁ Pierre Cornellier, *Culture vivante*, affiche, 102 x 77 cm, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1966.

△ Georges Cartier, conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec, et Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, lors du lancement du numéro inaugural de la revue *Culture vivante*, 1966. Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P660615).

Photo : Gabor Szilasi.

par **Danielle Léger**, bibliothécaire spécialiste de collections, Direction de la recherche et de l'édition

Sèches et ennuyeuses, les affiches officielles ? Dans la Collection patrimoniale de BAnQ, une quarantaine d'images emblématiques du ministère de la Culture du Québec, créées pour établir l'image de marque du ministère – mais surtout pour « mousser » celle de la culture –, retiennent le regard¹.

CULTURE VIVANTE

La plus ancienne de ces affiches est une sérigraphie sur carton de 1966 intitulée *Culture vivante*. Elle est signée Pierre Cornellier, artiste québécois méconnu, né en 1943². Entre figuration et abstraction, elle exhibe un choix de couleurs que ne désavoueraient point maints créateurs graphiques actuels. Une énigmatique figure d'un vert vibrant, mi-fleur, mi-oiseau, s'y découpe sur fond orange pour promouvoir la revue culturelle lancée par le deuxième titulaire du ministère, Pierre Laporte. Entre 1966 et 1973, la revue *Culture vivante* connaîtra 28 parutions et s'avérera un important véhicule de diffusion de la culture québécoise. Des photographies réalisées par Gabor Szilasi documentent le lancement, en 1966, du numéro inaugural de cette revue ministérielle. On y aperçoit un exemplaire de l'affiche, fixé au comptoir de service de la salle de lecture de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Passée sous la responsabilité des Affaires culturelles dès la création de ce ministère, bientôt transmuée en bibliothèque nationale, la Bibliothèque Saint-Sulpice est un lieu phare de la diffusion culturelle réalisée ou soutenue par le ministère dès les années 1960.

DANS LA TRAJECTOIRE D'EXPO 67

Anonyme, dotée d'une solide cohérence graphique et de juxtapositions chromatiques singulières, une

série d'affiches sérigraphiées pourrait être contemporaine d'Expo 67, sinon produite dans son sillage immédiat. Propulsées par une énergie sans doute puisée dans la formidable poussée de la Révolution tranquille, sept affiches de la collection de BAnQ déclinent les champs culturels soutenus par le ministère à compter de 1967, année qui verra la création des directions générales de la musique, du théâtre et du cinéma. Les autres affiches de la série symbolisent les champs de la poésie et de la littérature, la civilisation du Québec et les expositions. On y reconnaît les caractères typographiques bas de casse Optima, alors synonymes d'avant-garde en design graphique, retenus par Julien Hébert pour le logo de l'Expo.

Une huitième affiche, véritable « affiche-index », juxtapose la plupart des symboles des affiches de la série détenues par BAnQ, en plus d'une palette de peintre qui représente les arts visuels : l'affiche correspondante – si elle existe ! – ne figure pas encore dans la Collection patrimoniale³. Ces symboles ponctueront par ailleurs la chronique des informations culturelles de la revue *Culture vivante* à compter du n° 15 (août 1969). La figure du coq, insigne de la « civilisation du Québec », sera également mise à contribution comme marqueur visuel pour une collection de publications du même nom, qui verra le jour en 1971.

UN BATEAU-THÉÂTRE

L'inscription au crayon feutre apposée sur le bandeau inférieur d'un des exemplaires de l'affiche-symbole pour le cinéma annonce la projection du film *Un pays sans bon sens* ! (1970) de Pierre Perrault. L'événement a lieu à *L'Escale*, autre lieu phare – et par surcroît nomade – de diffusion. Acheté par le ministère en 1967, le traversier qui faisait la navette entre Sorel et Berthier ►



△ Théâtre, affiche, 92 x 61 cm, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, vers 1967.

▷ Cinéma, affiche, 92 x 61 cm, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, vers 1967.



a été recyclé en bateau-théâtre pour sillonner le fleuve Saint-Laurent, diffusant la culture dans les villes et les villages

portuaires, avant d'être vendu en 1973.

La composition audacieuse de l'affiche sérigraphiée *Rencontre Animation Théâtre* témoigne d'une création collective organisée par le secteur du ministère voué à l'animation culturelle à compter de 1969. Françoise Berd, Michèle Rossignol et Michel Garneau monteront en 10 jours cette création théâtrale destinée à tourner dans toutes les régions du Québec. Ainsi, à Asbestos, les animateurs « ont travaillé avec un groupe de 50 à 80 jeunes travailleurs et jeunes chômeurs⁴ ».

DE 1970 À AUJOURD'HUI

Les décennies suivantes seront à leur tour ponctuées par la parution d'affiches emblématiques. Les turbulentes années 1970 ont suscité un organigramme sérigraphié inattendu qui confère au ministère une ramure bien garnie. L'affiche a été dessinée par Couthuran, le prolifique collectif

de Québec, qui a aussi signé la couverture de la 13^e parution de *Culture vivante*, en mai 1969.

Pour les années 1980, relevons l'affiche figurative illustrée par Michèle Lemieux pour l'événement *J'ai la mémoire en fête*. Notons aussi l'affiche des prix du Québec en 1980, remarquable portrait de groupe en noir

et blanc réalisé par le photographe Michel Pilon où posent fièrement les lauréats François-Albert Angers, Gérard Bessette, Ludmilla Chiriaeff, Claude Fortier, Arthur Lamothe et Guido Molinari.

Les cuvées 1990 et 2000 se signalent non seulement par des productions éditées en tandem avec le ministère de l'Éducation, mais aussi par une diminution sensible du nombre d'affiches produites. À quel avenir sera vouée l'affiche investie d'une mission culturelle, envoyée en émissaire auprès des citoyens, conjuguant la culture à tous les temps pour dire ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle est appelée à devenir ? ■

1. Merci à Marc Choko, professeur à l'École de design de l'UQAM, à mon collègue Jean-René Lassonde et à mon ex-collègue Michel Brisebois, qui m'ont fourni de précieuses pistes pour l'interprétation des affiches et des événements.

2. Le catalogue Iris recense d'autres productions de Pierre Cornéliier, réalisées dans les années 1960 et 1970 : une série de 10 cartes postales éditées par Claude Haeffely, l'affiche du deuxième spectacle de la série *Poèmes et chants de la résistance*, deux affiches du Théâtre de Quat'Sous, une collaboration visuelle à *Calorifère*, « poème mobile » de Claude Péloquin, etc.

3. Un appel est ici lancé à toute personne qui pourrait nous aider à compléter l'ensemble. Toute piste nous permettant de dater plus précisément ou d'établir l'identité du créateur de cette série anonyme sera chaleureusement accueillie.

4. *Culture vivante*, n° 20, mars 1971, p. 23-24, 26.

Le patrimoine documentaire, c'est **Légal!**



par **Michèle Lefebvre**, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

Pendant longtemps, la conservation du patrimoine documentaire québécois a été tributaire d'actions individuelles ou circonscrites à des secteurs d'activité précis. À titre d'exemple, mentionnons l'instauration par Égédus Fauteux, en 1921, d'un dépôt volontaire des publications québécoises à la bibliothèque Saint-Sulpice et la fondation, en 1920, des Archives de la province de Québec, qui avaient à l'époque comme seul mandat d'assurer la préservation des archives du Régime français.

Avec la Révolution tranquille, les Québécois ont manifesté un désir plus fort de découvrir et de préserver leur passé national. Ils ont aussi contribué à l'accroissement de leur patrimoine écrit en publiant davantage pour soutenir leur culture en développement et en générant une grande masse de documents administratifs produits au sein d'un État en expansion. La création du ministère des Affaires culturelles, en 1961, a été l'occasion de jeter un regard

plus englobant sur le patrimoine documentaire et, ultimement, de légiférer pour assurer la diffusion et la conservation de ce patrimoine essentiel, sans cesse grandissant.

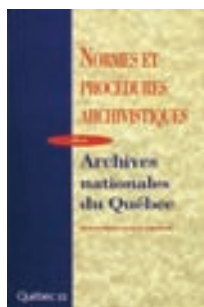
Deux lois, plus particulièrement, ont eu un impact capital sur la survie du patrimoine documentaire : la Loi de la Bibliothèque nationale du Québec, adoptée en 1967, et la Loi sur les archives, entrée en vigueur en 1983.

LA LOI DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

En créant par une loi la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), en 1967, le ministère des Affaires culturelles instaurait aussi le dépôt légal des documents imprimés. Depuis le 1^{er} janvier 1968, les livres, brochures, journaux, revues, livres d'artistes et partitions musicales nouvellement publiés au Québec sont soumis à un dépôt obligatoire. Dans la plupart des cas, les producteurs des documents doivent déposer deux exemplaires de leurs publications : le premier est conservé dans des conditions de température et d'humidité optimales pour ►

Avec la Révolution tranquille, les Québécois ont manifesté un désir plus fort de découvrir et de préserver leur passé national.



△ Normes et procédures archivistiques des Archives nationales du Québec, Québec, Publications du Québec, 1996.

être transmis aux générations futures, tandis que le second est disponible gratuitement pour consultation par le public. Parallèlement à ce dépôt obligatoire pour tous les ouvrages postérieurs à 1967, les bibliothécaires de la BNQ, puis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ont tenté, au fil des ans, de reconstituer l'entièreté de la production imprimée québécoise antérieure à cette date.

En plus d'assurer la préservation d'un patrimoine imprimé québécois rassemblé au sein d'une seule institution et d'offrir à la population un accès universel à celui-ci, le dépôt légal facilite la constitution d'une bibliographie nationale. Le cadre législatif permet également de retracer l'évolution des formes que peut prendre le patrimoine documentaire et le regard que porte une société sur ces diverses formes en observant les révisions successives des règlements sur le dépôt légal. Au Québec, on a

graduellement étendu le dépôt légal aux cartes géographiques, aux affiches, aux estampes, aux reproductions d'œuvres d'art, aux cartes postales, aux enregistrements sonores, aux logiciels, aux documents électroniques, aux microéditions et, plus récemment, aux programmes de spectacles, aux films et aux émissions de télévision.

LA LOI SUR LES ARCHIVES

Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme de la simple paperasse bureaucratique pourrait bien devenir demain des documents d'importance historique. La plupart d'entre nous ne possèdent pas la formation nécessaire pour juger de la valeur des documents qui sont produits tous les jours; faire ces choix fait partie de la tâche des archivistes professionnels.

La Loi sur les archives, en grande partie élaborée par des professionnels du milieu et adoptée en 1983, accorde aux Archives nationales du Québec (ANQ) le rôle de chef d'orchestre du gigantesque travail de gestion, de conservation et de diffusion des archives publiques générées par les ministères et les organismes gouvernementaux, les tribunaux, les municipalités, les maisons d'enseignement public ainsi que les établissements de santé et de services sociaux, désormais soumis à l'obligation de gérer adéquatement la masse de documents qu'ils produisent et d'en rendre compte au public. Dorénavant, tous ces organismes doivent, entre autres, soumettre à l'approbation des ANQ un calendrier de conservation qui détermine les délais de conservation pertinents pour tous les types de documents. Grâce à cet outil, seuls les documents ayant une valeur de témoignage pour l'avenir sont conservés de façon permanente. Avec leur expertise, les ANQ soutiennent aussi ces organismes dans les diverses fonctions de la gestion intégrée de leurs docu-

1988

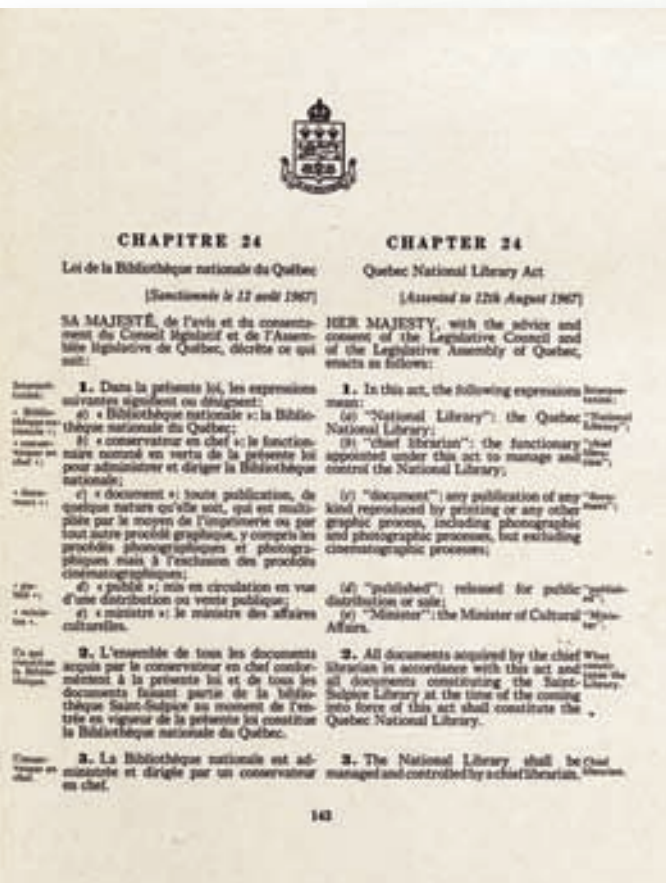
Dans Lise Bacon, *Les Affaires culturelles*
– Bilan, actions, avenir, Québec,
Ministère des Affaires culturelles, 1988

Parler d'affaires culturelles, c'est parler à la fois des artistes créateurs professionnels et des jeunes artistes, c'est parler des auteurs et de leurs droits, de programmes d'aide et de développement, des arts d'interprétation et des arts visuels, de patrimoine, d'archives, de muséologie, de cinématographie et de lieux privilégiés de diffusion; parler d'affaires culturelles, c'est aussi parler de production, de promotion et de diffusion individuelle ou de groupes tout autant que de conservation et de mise en valeur de biens culturels (feuillet *Le ministère des Affaires culturelles*).



Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, remet son prix à Fernand Leduc lors de la soirée des prix du Québec au Grand Théâtre de Québec, le 17 octobre 1988. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D88-635, CP16A). Photo : Marc Lajoie.

Considérer l'avenir des arts et du développement culturel au Québec, c'est reconnaître les jeunes comme la pierre angulaire de cet avenir. Leur désir de participer à l'évolution artistique de la société et l'influence positive qu'ils sont à même d'exercer sont des atouts majeurs qui méritent une attention particulière (feuillet *La promotion des jeunes artistes et créateurs*).



ments : plan de classification, traitement, conservation, diffusion.

La Loi sur les archives donne également aux ANQ un rôle de soutien dans la préservation et l'accessibilité des archives *privées*, en leur conférant le pouvoir d'octroyer un « agrément » et une aide financière aux services d'archives privées qui respectent certaines normes de qualité, par exemple des conditions adéquates de conservation ainsi qu'un espace de travail et des heures d'ouverture suffisantes pour faciliter leur consultation. L'agrément permet de conserver des archives importantes dans leur région d'origine, là où elles sont le plus susceptibles d'intéresser des chercheurs. C'est également dans cet esprit que les centres d'archives régionaux des ANQ ont été mis sur pied.

Les archivistes peuvent suivre l'évolution de tous les documents publics dès leur création et protéger ceux qui pourraient dans l'avenir avoir une valeur de témoignage. Les citoyens peuvent exercer leur droit d'accès aux documents et sont assurés que rien ne sera perdu, pour les générations à venir, du patrimoine archivistique québécois.

Il était logique que deux institutions vouées à protéger le patrimoine documentaire québécois, la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec, fusionnent. Ce fut le cas en

2006, avec la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Aujourd'hui, c'est la notion même de bien culturel qui est redéfinie et élargie dans le cadre du projet de loi sur le patrimoine culturel, qui vise à remplacer la Loi sur les biens culturels. Le patrimoine documentaire est en quelque sorte une porte d'entrée vers le patrimoine culturel de toute nature, puisque c'est par les documents textes de toutes sortes, les photographies, les cartes et les plans, les publications diverses, pour ne nommer que ceux-ci, que l'on peut reconstituer l'histoire et même déterminer et documenter ce qui constitue aujourd'hui notre patrimoine culturel, bâti ou immatériel. ■

1992

Dans Liza Frulla, La politique culturelle du Québec – Notre culture, notre avenir, Québec, Direction des communications, Ministère des Affaires culturelles, 1992

L'accès au monde de la culture et des arts suppose une familiarisation avec les œuvres et l'univers culturel ; tout objectif de démocratisation de la culture se tourne donc forcément vers l'école, qui doit jouer un rôle fondamental pour ouvrir la voie aux valeurs culturelles (p. 11).

La langue est un des fondements de l'identité culturelle et la langue française caractérise tout particulièrement la spécificité culturelle du Québec en Amérique. Son importance, pour l'avenir du Québec et des Québécois, demeure prépondérante (p. 23).

Plus un peuple affirme son identité culturelle, plus il peut s'ouvrir au monde. À l'orée du vingt-et-unième siècle, le Québec ne cessera de confronter sa culture aux cultures d'ailleurs, et, à l'intérieur même de ses frontières, il développera sa culture avec d'autant plus de force que les rapports entre les diverses communautés qui le constituent seront harmonieux et dynamiques (p. 24).

Un autre des changements apportés par cette politique concerne les rapports du ministère de la Culture avec le milieu de la création artistique. Depuis le début de ses activités, le ministère des Affaires culturelles a assumé la gestion des programmes de soutien à la création artistique. Désormais, le gouvernement confiera ce mandat à un organisme autonome, le Conseil des arts et des lettres du Québec. Par ce geste, le gouvernement entend signifier sa volonté d'associer plus étroitement la communauté des arts à la gestion du soutien qui lui est consacré et de respecter le plus possible l'autonomie et la liberté de création (p. 123).

50 ANS D'HÉRITAGES



△ Vue aérienne du barrage Daniel-Johnson et de la centrale Manic-5, 1973. Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec. Photographie non identifiée.

Des extraits des quatre premières conférences de cette série ont été publiés dans le numéro précédent d'*À rayons ouverts* (84). Nous vous présentons ici des extraits des cinq dernières conférences¹, qui traitent des héritages de la Révolution tranquille. Les conférenciers rendent compte des impacts qu'ont eus, selon eux, les choix des années 1960 sur la société québécoise actuelle et proposent des pistes de solutions pour préparer notre avenir.

LES EFFETS PERVERS D'UNE RÉVOLUTION INACHEVÉE

Alain DUBUC, économiste, journaliste, chroniqueur et éditorialiste au quotidien *La Presse*

■ Ce qui était remarquable [dans la Révolution tranquille], c'était son esprit, le vent de changement, la volonté de rupture avec le passé, la soif de modernité, l'énergie, l'élan, l'audace, le désir de

Cinquante ans après leur début, que reste-t-il des transformations réalisées pendant la Révolution tranquille ? Voilà le moteur de la série de conférences sur la Révolution tranquille présentée de février à décembre 2010 à la Grande Bibliothèque par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et par l'Université du Québec à Montréal (UQAM).



réinventer le monde, la conviction que tout était possible. C'était aussi une affirmation nationale qui prenait de nouvelles formes, qui s'exprimait dans le succès plutôt que dans l'aigreur de la défaite.

■ [Mais] la lecture de la Révolution tranquille a été simpliste. On a exagéré la portée de la rupture et on a gonflé les réalisations. On a très clairement assisté à la création d'un mythe, à un phénomène de sacralisation de la Révolution tranquille.

Cette sacralisation n'est pas anodine : ce n'est pas une simple curiosité culturelle mais un phénomène significatif, important pour la suite des choses. C'est cette sacralisation qui a perverti la Révolution tranquille, freiné son déploiement, généré des effets pervers et, finalement, trahi l'esprit qui animait cette génération de réformateurs. C'est le mythe qui a tué la Révolution tranquille et créé, au Québec, dans un intéressant paradoxe, un carcan similaire à celui que la Révolution tranquille avait voulu combattre.

■ La sacralisation a fait en sorte que les réalisations de la Révolution tranquille sont devenues intouchables, que ses institutions ont été qualifiées de fleurons, que les programmes et les services qu'elle a offerts sont devenus des acquis. On ne touche pas à un fleuron, on ne remet pas en cause un acquis. Et c'est ainsi que bien des éléments associés à la Révolution tranquille sont devenus intouchables, difficiles à remettre en cause et même à modifier au fil des ans, ne serait-ce que pour corriger les erreurs, ajuster le tir ou adapter nos façons de faire à un contexte en perpétuel changement.

■ Mais la source de rigidité la plus importante léguée par la Révolution tranquille, c'est que des légions de Québécois profitent de ses réalisations et sont devenus les chantres d'un système qui les

avantage. Le développement de l'appareil d'État, d'institutions, de politiques, a créé tout un réseau de gens qui dépendent ou profitent de ce vaste système et qui deviennent autant de gardiens de l'orthodoxie pour préserver un système dont ils sont les bénéficiaires, ce qui crée une source importante de résistance au changement dans le débat public.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : ENTRE LE REJET DU PASSÉ ET LES PROMESSES DE L'AVENIR

Jacques BEAUCHEMIN, professeur titulaire au département de sociologie de l'UQAM et directeur de recherche à la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

■ C'est dans la culture elle-même qu'elle [la Révolution tranquille] trouve à la fois son carburant, dans la mesure où il s'agit d'en finir avec le vieux monde canadien-français, et ses raisons fortes. Car ce qu'il faut « révolutionner », c'est justement la culture, elle dont la critique des années 1950 a bien montré le pouvoir qu'elle détient de paralyser ou d'émanciper. Cette culture, on voudra la réinventer de manière à la déprendre de l'étau conservateur qui l'enserrait, puis, dans sa forme renouvelée, la brandir comme symbole de la reconquête de soi. Une étrange ambivalence s'installe pourtant entre ce qu'il conviendrait de conserver de l'héritage canadien-français et ce qu'il faudrait rejeter afin que s'ouvrent les possibles de la refondation.

■ Ce qui sera écarté, c'est l'image devenue intolérable du porteur d'eau soumis et enfermé dans l'imaginaire stérile hostile à la modernité alors que sera tout de même repêché le souvenir des avanies et des défaites de manière à rendre plausible le slogan qui va bientôt retentir et qui appellera à rendre « le Québec aux Québécois ».



△ Serrement de main entre René Lévesque, Jean Lesage et Daniel Johnson, 1968. Archives d'Hydro-Québec.

La Révolution tranquille avait engendré une première coupure d'avec nous-mêmes mais elle avait permis, en même temps, la refondation de la société québécoise et une reformulation de la culture. [Fernand] Dumont écrivait en effet en 1971 qu'elle avait d'abord été une « révolution culturelle ». C'est en ce sens que l'on peut affirmer qu'elle est terminée. Elle ne l'est pas en raison de la faillite alléguée de nos institutions ou du modèle économique québécois mais à cause de notre incapacité à nous projeter dans l'avenir. Le Québec a aujourd'hui besoin d'une nouvelle refondation dans laquelle la collectivité ne se poserait pas en victime apeurée d'une histoire adverse comme en 1840, non plus qu'elle ne succomberait à l'ivresse de la table rase comme en 1960. Quel serait le grand projet de cette refondation, sinon d'achever ce qui est au cœur de notre histoire comme une promesse : refonder le Québec dans la souveraineté politique et ouvrir à nouveau les voies de l'avenir ?

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : UN HÉRITAGE ÉPUISÉ ET PARALYSANT

Monique JÉRÔME-FORGET, conseillère spéciale chez Osler, Hoskin & Harcourt et ex-ministre des Finances du Québec (2007-2009)

Rares sont les problèmes de la société québécoise pour lesquels l'État n'est pas tenu d'apporter une solution. Il appartient à l'État d'éduquer vos enfants mais aussi de les tenir occupés après l'école. La définition de la santé se limitait essentiellement à vous sauver la vie à l'hôpital au moment de la Révolution tranquille. Elle intègre aujourd'hui tout ce que permettent désormais les avancées médicales et pharmaceutiques, mais elle s'étend aussi au logement, aux habitudes de vie, aux services sociaux de toute nature et même à l'alimentation, à l'estime de soi et à l'infertilité. Pour l'instant, l'État québécois



n'est pas tenu directement responsable de la performance de nos équipes sportives, mais il prend quand même sur lui de les loger.

[...] le Québec doit aussi permettre des débats ouverts, plus ouverts, sans cataloguer les gens. Il ne s'agit plus de la droite ou de la gauche. Les étiquettes faciles et les caricatures grossières ne nous mèneront nulle part et nous priveront de la contribution de gens réfléchis et de solutions réalistes au débat public. Il s'agit de s'inspirer des meilleures pratiques, d'être vigilant et de s'assurer que l'on ne laisse pas à nos enfants les dégâts qui ne manqueront pas de résulter de notre appétit insatiable.

Le plus grand piège qui nous guette, surtout si la confiance et la patience viennent à nous manquer, est celui d'un virage draconien pour remettre sur-le-champ les pendules à l'heure. Ce scénario est celui des pays et des provinces qui attendent d'être au-dessus du précipice pour réagir. Le Québec n'en est pas là et peut encore profiter d'un environnement normal pour mettre en branle une stratégie des petits pas. Le big-bang que certains souhaitent est une lubie. Un traitement-choc ne galvaniserait pas les Québécois : il les tétaniserait.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ET LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC : BILAN ET REGARD VERS L'AVENIR

Luc GODBOUT, professeur à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke

Le portrait d'ensemble de l'analyse des finances publiques québécoises expose que, contrairement à la situation qui prévalait au début de la Révolution tranquille, le Québec se retrouve,



50 ans plus tard, avec un niveau de dépenses publiques supérieur à celui des autres provinces canadiennes, avec un poids de la fiscalité pour les financer plus élevé et avec un endettement plus lourd, conséquence essentiellement liée à un recours historique plus fréquent aux déficits publics. Dès lors, il faut se poser la question : comment assurer la viabilité de nos finances publiques pour les 50 prochaines années ?

Si l'État veut avoir les moyens d'intervenir lorsque l'économie perd pied, comme ce fut le cas en 2008, il doit minimalement et rigoureusement atteindre l'équilibre budgétaire en période de prospérité économique. [...] En effet, seules des finances publiques saines rendent possible notre progrès social. [...] Notre succès reposera sur notre capacité à relever les défis qui se conjuguent à long terme, mais dont les démarches pour y parvenir s'entreprennent à court terme.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : UN ÉLAN LIBÉRATEUR ENCORE PERTINENT

Marc LAURENDEAU, journaliste et chroniqueur à Radio-Canada

S'il est un domaine où la Révolution tranquille a marqué une rupture, où le ton a monté et où les exigences sont devenues, par moments, proprement révolutionnaires, c'est bien celui du débat constitutionnel.

En guise de contraste, pour avoir connu et observé, comme jeune adulte, le nationalisme de Maurice Duplessis, je garde le souvenir d'un nationalisme défensif, qui protégeait notre « butin », combattait les empiétements fédéraux, refusait les

subventions d'Ottawa aux universités et réclamait avec opiniâtreté de nouveaux champs fiscaux.

On n'a pas craint, au cours de la décennie 1960 de la Révolution tranquille, d'aborder les enjeux constitutionnels de front. Aujourd'hui, toute une mouvance dite de centre droit voudrait qu'on mette en veilleuse les questions touchant l'avenir du Québec pour régler d'abord « nos problèmes, traiter des « vraies affaires » ». Proposition absurde. Même l'Action démocratique du Québec, le parti fondé par Mario Dumont, a connu ses plus grands succès électoraux quand elle a brandi des préoccupations identitaires sur les accommodements raisonnables.

Pourquoi, au fond, la persistance de l'enjeu constitutionnel ? Parce que, au moins depuis l'Acte d'union de 1840, il a toujours accompagné le destin des Québécois. Parce que, depuis la Révolution tranquille, le débat s'est intensifié et des pistes de solution ont été identifiées. L'on voudrait maintenant des leaders, des dirigeants politiques qui deviennent les eunuques du débat national.

Abandonner le débat constitutionnel ? Et sous quel aspect nos spécialistes de « vraies affaires » vont-ils traiter de la réponse à donner au jugement de la Cour suprême sur les écoles passerelles ? Sur quelle base vont-ils s'opposer à cette commission des valeurs mobilières unique que veut imposer Ottawa ? Et si le débat constitutionnel n'est plus à l'ordre du jour, faut-il simplement détourner le regard, en constatant que le poids relatif du Québec à la Chambre des communes diminue ?

Le fait que le Québec se soit fait imposer une Constitution qu'il n'a pas signée reste l'un des problèmes qui conservent toute leur actualité. De nouveaux irritants ne manqueront pas de nous le rappeler au quotidien. ■

◁ Classe de l'école primaire Monseigneur Laval située rue du Souvenir à Chomedey, Laval, 1964. Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec.

Photo : Gabor Szilasi.

△ Manifestation de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), vers 1975. Centre d'archives de Montréal, fonds Journal *Le Jour*.

Photo : Claire Beaugrand-Champagne.

1. Les conférences de Monique Jérôme-Forget et de Luc Giddout ont été présentées conjointement.

Les archives privées à BAnQ : un nouveau guichet unique

par **François David** et **Hélène Fortier**, archivistes,
Centre d'archives de Montréal

À l'automne 2010, le processus d'intégration et de regroupement des activités liées à la gestion des archives privées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a été complété. Cette décision de poursuivre la transformation entreprise s'inscrit dans la volonté de BAnQ de regrouper au sein de sa Direction générale des archives toutes les activités d'acquisition, de traitement, de conservation et de diffusion des archives privées. Rappelons qu'à la suite de la fusion des Archives nationales du Québec avec la Bibliothèque nationale du Québec en janvier 2006, les fonds d'archives des domaines de la littérature et des beaux-arts de cette dernière avaient été transférés dans les centres d'archives de BAnQ. Par contre, les activités liées traditionnellement à leur acquisition, soit les relations avec les donateurs, le traitement préliminaire des documents ainsi que leur évaluation financière, étaient toujours assumées par la Direction générale de la conservation.

Le regroupement au sein de la Direction générale des archives de toutes les activités relatives aux archives privées, y compris les fonds relatifs à la littérature et aux beaux-arts, permet dorénavant d'offrir un guichet unique aux donateurs et aux chercheurs. Ce transfert, qui assure en outre une coordination accrue des activités de BAnQ auprès des milieux archivistiques et des donateurs, est l'aboutissement d'un processus d'harmonisation et de simplification du modèle de gestion qui rendra le travail plus efficace et permettra d'offrir un meilleur service. Désormais, une même équipe procèdera à l'acquisition de fonds d'archives complémentaires, tels que ceux des créateurs œuvrant dans le secteur des arts de la scène (scénographes, metteurs en scène, dramaturges, etc.) et ceux des compagnies théâtrales. De même, ce sont des collègues de la même équipe qui procèderont à l'acquisition de fonds d'archives d'individus s'étant illustrés dans différentes sphères d'activité (politique, littérature, etc.). ■



Bilan d'un premier quinquennat pour BAnQ : sur la voie de la réussite

par **Carol Couture**, conservateur et directeur général des archives

Le 31 janvier 2006, la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec ont uni leurs forces pour former dès lors la plus importante institution culturelle du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Si, pour certains, cette fusion – ou plutôt cette réunion – de deux entités vouées à la constitution, à la conservation et à la diffusion du patrimoine documentaire québécois allait de soi, pour d'autres, plus sceptiques, ce mariage de raison était voué à l'échec.

Qu'en est-il après un premier quinquennat? Sans mettre des lunettes roses et aller jusqu'à dire que l'union est pleinement accomplie, nous pouvons affirmer que les deux conjoints se

△ Exposition permanente au Centre d'archives de Québec. Photo : Louise Leblanc.

▽ Salle de consultation du Centre d'archives de Montréal. Photo : Alain Michon.





sont résolument engagés sur la voie de la réussite en établissant les assises de la nouvelle institution sur le respect des disciplines, l'harmonisation de leurs politiques et procédures ainsi qu'un objectif commun : mieux servir leurs publics.

BAnQ est en train de démontrer que la cohabitation des fonctions de bibliothèque et d'archives – et des professions à l'œuvre dans chaque domaine – est non seulement possible mais aussi complémentaire et profitable. Réunis autour d'une mission commune et animés par une vision rassembleuse du patrimoine, bibliothécaires et archivistes, appuyés par les autres membres du personnel de BAnQ, ont mis en commun leurs efforts pour harmoniser leurs politiques et procédures en matière d'acquisition, de conservation et de diffusion.

Ensemble, ils mettent à profit leurs expertises complémentaires dans des dossiers comme la numérisation, la conservation des documents numériques, l'implantation de la gestion intégrée des documents, la généalogie, la réalisation d'un projet de Bibliothèque et Archives virtuelles ainsi que la production de publications internes et d'expositions. Ils partagent aussi leurs connaissances sur des catégories de documents dont des exemplaires se trouvent à la fois dans les centres d'archives, à la Grande Bibliothèque et au Centre de conservation, par exemple des cartes géographiques, des cartes postales ou des films.

Par ailleurs, cette collaboration ouverte au sein de BAnQ a largement profité à nos usagers. Ceux-ci trouvent désormais sous un même toit ou sur un seul portail un ensemble unique et extrêmement riche de documents du patrimoine québécois, de l'aide-conseil en archivistique ou en bibliothéconomie ainsi que de l'expertise en informatique, en numérisation et en gestion intégrée des documents. Les partenaires de BAnQ y trouvent aussi leur compte parce que cela leur permet de profiter des services et des conseils des équipes des communications et des relations publiques, de l'animation culturelle et de la recherche.

Au terme de ses cinq premières années, BAnQ s'est donc imposée comme une institution patrimoniale et culturelle forte,

◁ Exposition au Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec

△ Salle de lecture de la Collection nationale de la Grande Bibliothèque. Photo : Bernard Fougères.

dynamique et incontournable dans le paysage de la gestion de l'information et du patrimoine documentaire au Québec. Mais il y a encore fort à faire. Ainsi, BAnQ n'a pas réussi à maximiser le potentiel de ses centres d'archives en dehors de Montréal pour en faire de véritables antennes institutionnelles régionales avec des services élargis. Enfin, il importe de signaler que BAnQ garde fermement le cap sur ses objectifs. Si le passé, même récent, est garant de l'avenir, le prochain quinquennat s'inscrira dans l'affirmation définitive de sa réussite. ■



« Clics et déclics », une nouvelle rubrique d'aide en ligne

par **Christian Barrette**, bibliothécaire, Direction de la Collection nationale et des services spécialisés

« Clics » pour le son de l'indispensable souris ; « déclics » pour le déclenchement de la compréhension et de l'apprentissage !

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) amorce une nouvelle étape quant à ses services de formation à distance. Dans une rubrique intitulée « Clics et déclics », l'utilisateur aura désormais accès, sur le portail de BAnQ, à une aide en ligne, qu'elle soit contextuelle ou simplement présentée sous forme d'atelier de formation,

de capsule pédagogique, de parcours de recherche ou de billet.

BAnQ propose aujourd'hui un premier pas dans cette direction avec un nouvel outil sur son portail : des tutoriels d'aide en ligne. L'objectif de ces tutoriels est d'assister les usagers dans leur utilisation des ressources et des services que BAnQ met à leur disposition.

Ces tutoriels sont composés principalement de copies d'écran en version animée qui recréent les actions à

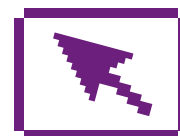
faire. Par exemple, pour expliquer comment réserver un document, le tutoriel reproduit de manière fictive les étapes qu'un usager devra franchir. L'utilisateur peut suivre à son rythme ces miniformations, accompagnées de bulles explicatives et d'outils de contrôle.

D'une durée moyenne de trois minutes, les tutoriels d'aide contextuelle sont clairement désignés sur le portail de BAnQ par une icône en forme de flèche visible lors des mouvements

d'une souris. Ils se trouvent dans différentes sections du portail, selon le sujet traité. Les premiers tutoriels mis en ligne initient les usagers à certaines fonctions du catalogue Iris.

La rubrique « Clics et déclics » est accessible dès la page d'accueil du portail de BAnQ, en cliquant sur Aide.

Soyez à l'affût et essayez pour voir ! ■



CLICS et DÉCLICS

Un service d'accompagnement personnalisé pour les usagers handicapés de BAnQ

par **André Vincent**, chef des services adaptés, Direction de la Collection nationale et des services spécialisés

Depuis le mois de juin 2010, les usagers handicapés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) peuvent profiter d'un service d'accompagnement personnalisé à la Grande Bibliothèque et au Centre d'archives de Montréal.

L'accompagnement proposé, qui complète sans les remplacer les interventions professionnelles du personnel de BAnQ, tient compte de la nature du handicap et des besoins spécifiques de l'utilisateur qui nécessite une assistance particulière pour :

- compléter une recherche bibliographique ;
- consulter des microfilms dans la salle de lecture de la Collection nationale ;
- recueillir des informations généalogiques ;
- fureter dans la collection Musique et films ou dans les autres collections de la Grande Bibliothèque ;
- manipuler de l'équipement ;
- se familiariser avec les locaux de la Grande Bibliothèque et du Centre d'archives de Montréal.

Tout ça et plus encore, les usagers, quelle que soit la nature de leur handicap, peuvent le réaliser

grâce aux bénévoles de l'Association des Amis de BAnQ (amis.banq.qc.ca). Tous les bénévoles impliqués dans le projet reçoivent une formation qui leur permet de répondre adéquatement aux besoins diversifiés des personnes handicapées, qui constituent 10 % de la population québécoise.

Ce service se veut une réponse à un besoin exprimé par les participants à un sondage mené par BAnQ, en décembre dernier, auprès d'un échantillon de 476 personnes ayant des handicaps divers, sondage qu'on peut consulter à l'adresse suivante : banq.qc.ca/services/services_specialises/services_adaptes.

Les usagers intéressés à réserver les services d'un bénévole peuvent le faire en communiquant avec le personnel des services adaptés au 514 873-4454, pour la région de Montréal, ou sans frais, d'ailleurs au Québec, au 1 866 410-0844.

Constamment soucieuse d'offrir aux usagers ayant des besoins spéciaux des services qui favorisent leur intégration, BAnQ croit que le service d'accompagnement augmentera la fréquentation de ses édifices par les usagers handicapés. ■



Sous le signe de la collaboration

par **Éric Fontaine**, rédacteur-réviseur,
Direction de la programmation culturelle

À l'automne 2010, BANQ a entrepris la présentation de deux nouvelles séries : *La bibliothèque de...* et *La ville est monde — Montréal à travers les yeux de Concordia*. Dans la première, animée par Guy Berthiaume, pdg de BANQ, des personnalités parlent du plaisir de lire et des livres qu'elles ont aimés. La seconde, élaborée dans la foulée d'une entente conclue récemment entre BANQ et l'Université Concordia, a donné lieu à des audaces techniques et à des discussions percutantes tout au long de l'automne.

LA BIBLIOTHÈQUE DE...

En octobre, au Musée de l'Amérique française, à Québec, le chef cuisinier Jean Soulard a révélé au public un être étonnamment fidèle en lecture. Amélie Nothomb, Boris Cyrulnik et Michel Houellebecq figurent parmi ses auteurs de prédilection. À la Grande Bibliothèque, le public a découvert en Patrick Leduc, joueur de l'Impact de Montréal de 2000 à 2010, un passionné d'architecture et d'histoire, qui a puisé à toutes les sources, de la bande dessinée à Dennis Lehane en passant par Dostoïevski et Orwell. À son tour, l'auteur-compositeur-interprète Michel Rivard a parlé des écrivains qui l'inspirent, nous offrant même des lectures improvisées de Patrice Desbiens et de Jacques Prévert.

Cette série se poursuit avec l'animatrice de radio Christiane Charette le 1^{er} février et avec le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, le 5 avril.

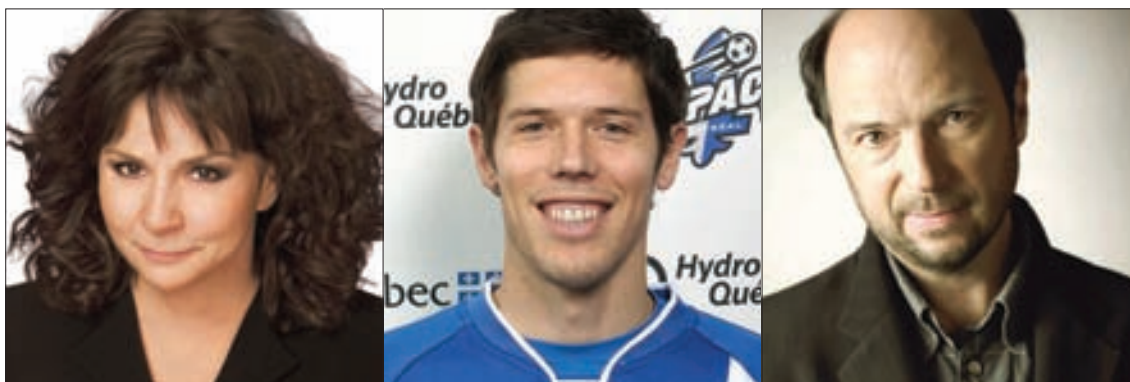
LA VILLE EST MONDE — MONTRÉAL À TRAVERS LES YEUX DE CONCORDIA

En octobre, Sherry Simon, traductrice et professeure à l'Université Concordia, a proposé *Le flot des langues, la grâce des cultures*, une brillante lecture de la richesse culturelle et linguistique de Montréal.

En novembre, au Café des lettres de la Grande Bibliothèque, dans le cadre de *L'université autrement — Dans les cafés*, qui invite les citoyens issus de différents milieux à se réunir et à discuter de sujets d'actualité, Paula Bouffard, professeure au Département d'études françaises de l'Université de Montréal, a animé une discussion qui portait sur le français au Québec. Trois semaines plus tard, Ted Little, professeur au Département de théâtre de l'Université Concordia, a abordé le rôle du théâtre engagé dans le développement des communautés.

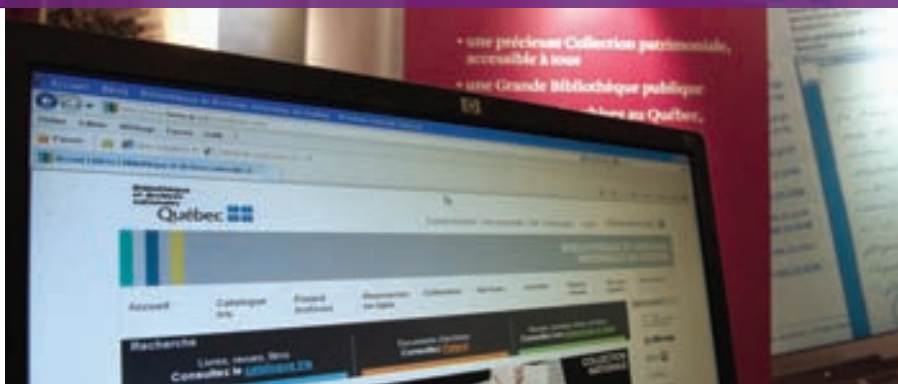
Du 27 octobre au 5 décembre, dans le hall de la Grande Bibliothèque, Olivier Dyens, artiste, écrivain et essayiste, Jason Lewis, chercheur et artiste, David Jhave Johnston, poète et artiste du Web, les frères Max et Julian Stein, créateurs de la carte sonographique de Montréal, et Alison Reiko Loader, cinéaste et spécialiste de l'animation 3D, ont proposé l'exposition *Montréal : sur le fleuve des langues*, une série d'installations multimédias interactives qui exploraient la transformation de notre perception de la ville à la lumière des nouvelles technologies.

En décembre, André Roy, Marc André Brouillette et Jason Camlot ont présenté *Une pluie de mots, de langues, de silences*, une performance poétique multilingue qui s'appuyait sur des technologies de pointe pour esquisser un portrait sensible de la femme et de l'homme en ce début de XXI^e siècle. ■



△ De gauche à droite : Deux vues de l'exposition *Montréal : sur le fleuve des langues* et Sherry Simon, professeure à l'Université Concordia.
Photos : Université Concordia.

◁ De gauche à droite : Christiane Charette, Patrick Leduc et Michel Rivard.
Photos : Pierre Dury (à gauche), Pépé (Impact de Montréal) (au centre) et Jean-François Gratton (à droite).



Le Congrès des milieux documentaires 2010

par **France Laronde**, bibliothécaire au Carrefour Affaires, Direction de la référence et du prêt



△ De gauche à droite :
Clément Laberge,
vice-président du service
d'édition numérique chez
De Marque, Jean-François
Gauvin, Guy Berthiaume,
Isabelle Lafrance et
Stéphanie Gagnon.

Photos : Marie-Andrée Boivin.

Du 3 au 5 novembre dernier, les professionnels du milieu documentaire ont convergé vers le Palais des congrès de Montréal où, pour une deuxième année, a eu lieu le Congrès des milieux documentaires du Québec. De nouveau grand partenaire, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a participé activement à ce rendez-vous riche en contenus et en partage d'expertises.

Fort du succès de l'an dernier, ce congrès a attiré plus de 1000 spécialistes du milieu documentaire de partout au Québec. Bibliothécaires, gestionnaires des milieux documentaires, archivistes et techniciens en documentation ont pu assister aux nombreuses conférences présentées par 140 intervenants, réparties en 47 ateliers. Une cinquantaine d'exposants prenaient également part à cette activité. BANQ tenait un kiosque d'information.

Cette fois, c'est l'ensemble des associations des milieux documentaires du Québec qui ont uni leurs ressources pour organiser cette rencontre multisectorielle (voir encadré, page suivante) inscrite sous le thème « Imaginer de nouveaux partenariats ». Les gens des milieux

documentaires étaient invités à réfléchir aux nombreuses questions soulevées par la récente transformation des outils, des usages et des missions des institutions et des services documentaires. Quelles sont les meilleures alliances à créer? Comment les partenariats peuvent-ils contribuer à l'amélioration des services? Quels partenariats pourraient amener les bibliothèques et les centres d'archives et de documentation à prendre position au sujet des ressources numériques?

LA CONTRIBUTION DE BANQ

Des membres du personnel de l'institution ont participé à cinq ateliers et à une table ronde sur des thèmes variés.

Guy Berthiaume, président-directeur général de BANQ, a pris part à l'atelier « Livre numérique : entre l'offre et la demande, la place des bibliothèques au Québec » en compagnie de Stéphanie Gagnon¹, d'Isabelle Lafrance² et de Jean-François Gauvin³. Leur communication invitait les participants à une réflexion sur l'offre de livres numériques au Québec, notamment ceux de langue française, et sur les enjeux en matière d'acquisition, de diffusion et de mise en valeur. Elle abordait également les questions cruciales des supports technologiques et des modèles économiques à instaurer pour développer ce nouveau marché.

Lors de l'atelier « La référence virtuelle coopérative », Marie-Josée Benoit⁴ a abordé la concertation qui se dessine entre les bibliothèques publiques dans le but d'offrir ensemble un service de référence en ligne de qualité à l'échelle québécoise, selon un horaire de service étendu, en utilisant des outils tels le clavardage et le courriel.

Maryse Trudeau⁵ a présenté le guichet unique offert par le Service québécois de traitement documentaire pour l'obtention de notices bibliographiques, où les bibliothèques publiques et scolaires peuvent puiser gratuitement, ce qui favorise le partage des notices entre les bibliothèques participantes.

L'atelier « Les nouveaux principes internationaux de catalogage : un partenariat à l'échelle mondiale », présenté par Pat Riva⁶, abordait quant à lui la révision exhaustive des Principes de Paris – qui, depuis plus de 40 ans, ont guidé l'élaboration des codes nationaux de

Enfin, une table ronde animée par Tristan Müller⁸ et Gilles Chauvin⁹ a permis d'étudier les enjeux des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque libres dans les bibliothèques. Cette table ronde réunissait des intervenants d'opinions et de profils différents dans le but de provoquer des échanges visant à dégager les avantages et les inconvénients de ces logiciels libres, les occasions qu'ils offrent et les contraintes inhérentes à leur utilisation.

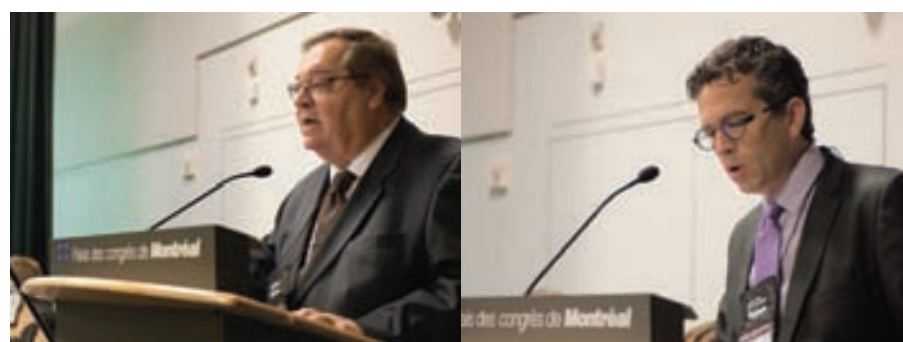
EXPOSITION, CONFÉRENCES ET COLLOQUES

BAnQ a invité les congressistes à visiter l'exposition *Au temps où le livre français*

Les congressistes ont eu l'occasion de choisir parmi de nombreux autres ateliers ainsi que des conférences plénières sur des thèmes fort divers, étroitement liés aux réalités des milieux documentaires, tels l'animation en bibliothèque, les échanges et collaborations interbibliothèques, le partage des ressources, les compétences informationnelles, le livre numérique, la bibliothèque hors les murs, les statistiques à des fins de gestion, le design Web, la conservation, la diffusion des documents d'archives et combien d'autres, présentés sous l'angle des partenariats.

Le Congrès des milieux documentaires du Québec a également accueilli les colloques du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, du Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires. Le Forum des bibliothèques publiques de Montréal 2010, en partenariat avec les Bibliothèques publiques du Québec, a également enrichi l'offre de communications du congrès. Plusieurs assemblées générales se sont aussi tenues sur les lieux mêmes du congrès.

Par son programme riche et diversifié, par la qualité de ses ateliers et conférences et grâce à l'expertise de ses nombreux intervenants, le Congrès des milieux documentaires du Québec 2010 a certainement permis aux centaines de congressistes d'enrichir leurs savoirs et d'évoluer dans leur profession. De plus, il a été un lieu de rencontres remarquable favorisant des échanges qui constitueront peut-être l'amorce de futurs partenariats. ■



catalogage –, afin de se doter de principes qui prendraient en compte l'évolution des technologies dans l'environnement Web ainsi que l'évolution des normes de catalogage.

Cédric Champagne⁷ a pour sa part coanimé l'atelier « Les archives à portée des écoles », qui faisait le bilan de l'expérience de la Direction générale des archives de BAnQ, qui a développé et diversifié son offre pédagogique afin de mieux répondre aux besoins du milieu scolaire et de l'adapter aux objectifs du Programme de formation de l'école québécoise.

était « belge » – *La contrefaçon au XIX^e siècle*, à la Grande Bibliothèque, en présence du commissaire Jacques Hellemans, chercheur rattaché à l'Université libre de Bruxelles et boursier du Programme de soutien à la recherche de BAnQ (concours 2003-2004). Cette exposition porte sur l'industrie du livre belge, qui s'est développée notamment grâce à la réédition non autorisée d'œuvres françaises, pratique qui a largement contribué à promouvoir la littérature française dans le monde, notamment au Québec. M. Hellemans a également présenté un atelier sur ce sujet au congrès.

En 2010, l'Association des archivistes du Québec et l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec se sont jointes aux sept associations fondatrices suivantes pour organiser le congrès :

- l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation ;
- la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec ;
- l'Association des bibliothécaires du Québec ;
- l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires du Québec ;
- le Réseau Biblio du Québec ;
- les Bibliothèques publiques du Québec ;
- la Special Libraries Association.

1. Chef des acquisitions et du développement de la collection de prêt et de référence de BAnQ.
2. Directrice des affaires juridiques de BAnQ.
3. Chef de la Division des technologies Web de BAnQ.
4. Directrice des services aux milieux documentaires de BAnQ.
5. Directrice des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence de BAnQ.
6. Coordinatrice de la Section des monographies de la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale de BAnQ.
7. Archiviste au Centre d'archives de Montréal de BAnQ.
8. Responsable de l'Observatoire des technologies libres de la Fondation pour une bibliothèque globale et chef du Service du prêt de BAnQ.
9. Directeur des systèmes d'information de BAnQ.



BAnQ et le Programme de formation de l'école québécoise

par **Gisèle Tremblay**, bibliothécaire, Direction de la Collection nationale et des services spécialisés

« Bibliothèques » et « travaux scolaires » sont des mots qui vont très bien ensemble. C'est pourquoi Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), dans son désir de faire connaître ses services et ses ressources au milieu scolaire, participe depuis septembre 2010 au blogue des enseignants de 5^e secondaire qui s'intéressent au projet intégrateur.

Qu'est-ce que le projet intégrateur? Implanté progressivement depuis 2009 à titre de projet pilote dans le cadre du

Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport¹, le projet intégrateur sera à terme étendu à toutes les écoles du Québec.

Dans le cadre de ce cours, les élèves de 5^e secondaire réalisent un projet de leur choix durant toute l'année scolaire. Ils sont également tenus d'effectuer une démarche de réflexion leur permettant de faire le bilan de leurs apprentissages. Par projet, on entend : « un ensemble

NOUVEAU

Le moteur de recherche multisources sur le portail de BAnQ

La diversité des collections et des archives de BAnQ en un coup d'œil

par **Jean-François Gauvin**, chef de la Division des technologies Web, Direction des systèmes d'information

Le portail de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offre une nouveauté importante à ses usagers depuis le 15 novembre dernier. Un nouveau moteur de recherche donne la possibilité, au moyen d'une interface unique, de chercher à la fois dans les pages du portail, dans le catalogue Iris, qui recense les documents publiés et les documents électroniques, dans Pistard, qui fait l'inventaire des archives, dans la Collection numérique et, grande nouveauté, parmi une sélection de bases de données externes.

L'inspiration pour ce nouvel accès à la recherche est issue d'un processus d'analyse qui a mené à la conclusion inévitable selon laquelle la multitude des sources de données qui composent la richesse du portail de BAnQ ne permet pas d'embrasser d'un seul coup d'œil sa diversité.

L'utilisateur désirant trouver de l'information à propos de l'artiste et poète Roland Giguère pourra, grâce à ce nouvel outil, découvrir à la fois ses œuvres écrites, la description de son fonds d'archives et quelques-unes de ses estampes faisant partie de la Collection numérique de BAnQ.

Dans l'esprit des travaux menés par la National Library of Australia – très souvent un exemple à suivre dans le domaine –, il a été décidé de diviser les sources en autant de sections sur la page de résultats. Seuls les cinq premiers résultats pour chacune des sources sont affichés, ce qui permet d'avoir un aperçu plus rapide du contenu de l'ensemble des collections. Qui plus est, grâce à l'utilisation du service 360 Search de Serials Solutions, la recherche est étendue à un groupe de bases de données externes. Bien que ce type de recherche soit susceptible d'introduire, parmi les résultats de recherche, des éléments qui ne devraient pas y figurer, il offre tout de même une visibilité incomparable à ce service en ligne méconnu de nos usagers.

Il est à noter que le catalogue Iris et l'instrument de recherche Pistard ainsi que les bases de données diffusées sur le portail demeurent les sources les plus complètes de renseignements sur les documents contenus dans les fonds et les collections de BAnQ. Ils ne sont pas remplacés par cet outil, qui agit plutôt comme un point de départ vers leur découverte. ■

structuré d'activités [...] qui doivent déboucher sur une production concrète et dont l'idée première origine nécessairement des centres d'intérêt de l'élève [...] tel] : essai, œuvre d'art, spectacle de danse ou de théâtre, recherche à caractère scientifique, construction d'un objet technologique, organisation d'un événement, etc.² ». Toutes ces réalisations, il va sans dire, peuvent faire l'objet de recherches documentaires importantes, sous les angles les plus diversifiés.

Dotée de ressources documentaires riches et variées, de technologies de pointe

et d'un personnel spécialisé, BANQ souhaite soutenir la démarche des élèves engagés dans ces réalisations ainsi que celle des enseignants qui doivent leur apporter encadrement et rétroaction. Pour ce faire, BANQ agit à titre de partenaire sur le blogue de la communauté des enseignants du projet intégrateur, appelé *Espace collaboratif*. Il s'agit d'une plateforme des plus intéressantes pour attirer l'attention des enseignants sur le vaste éventail de ressources virtuelles disponible sur le portail de BANQ, ressources qui peuvent inspirer leurs élèves et leur permettre de choisir un projet, de l'illustrer, de le documenter et de le peaufiner.

Tout au long de l'année scolaire, 12 billets publiés sur le blogue *Espace collaboratif* mettent en lumière des collections et des outils qui reflètent tous les secteurs d'activité de BANQ. Cette première série porte entre autres sur les cartes et plans des collections spéciales, les parcours thématiques mettant en valeur la richesse des fonds d'archives et le répertoire de ressources Internet BREF.

BANQ souhaite ainsi aider les élèves à explorer des horizons nouveaux, à découvrir leurs racines et même, pourquoi pas, à enrichir ses collections. ■

1. MELS, *Programme de formation de l'école québécoise*, <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/> (consulté en octobre 2010)

2. MELS, *Projet intégrateur*, <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/seconaire2/medias/08-00748.pdf> (consulté en octobre 2010)



Le 29 octobre dernier a eu lieu le lancement du livre *Passeurs d'histoire(s) – Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, un ouvrage de 482 pages comportant plus d'une trentaine de contributions publiées aux Presses de l'Université Laval dans la collection « Cultures québécoises ». Ces actes

Passeurs d'histoire(s) : du colloque au livre

Michèle Lefebvre, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition

de colloque ont été préparés sous la direction de Marie-Pier Luneau et Josée Vincent (Groupe de recherche et d'étude sur le livre au Québec de l'Université de Sherbrooke), Jean-Dominique Mellot (Bibliothèque nationale de France) et Sophie Montreuil (BANQ). Les textes de l'ouvrage sont issus des communications offertes lors du colloque international *Passeurs d'histoire(s)* organisé par les trois organismes déjà cités.

Le colloque s'intéressait aux relations entre la France et le Québec, et plus particulièrement aux figures de passeurs dans la sphère du livre et de l'imprimé, « ces

hommes et [...] ces femmes qui, à force d'échanges et d'influences, sont parvenus à maintenir un pont entre les deux rives¹ » de l'Atlantique. Les activités des individus et des organismes mis en lumière par le colloque et ses actes se déroulent sur une période de 400 ans, de l'époque de la Nouvelle-France à aujourd'hui.

Les auteurs des textes des actes de colloque sont des chercheurs québécois et européens spécialistes de l'histoire du livre et des relations France-Québec. Des membres du personnel de BANQ signent deux des articles. Éric Bouchard et moi-même, dans notre article

intitulé « Les Sulpiciens comme passeurs du livre en Nouvelle-France », traitons du rôle des Sulpiciens dans la diffusion du livre en utilisant les données d'un inventaire de marques de provenance effectué dans la collection Saint-Sulpice. Sophie Montreuil collabore au texte de Jean-Dominique Mellot ayant pour titre « Conclusions prononcées à l'issue du colloque, le vendredi 13 juin 2008 », qui propose une réflexion sur l'histoire du livre et de l'imprimé à partir des communications de *Passeurs d'histoire(s)*. ■

1. Texte tiré de la quatrième de couverture de l'ouvrage.



Hommage aux écrivains québécois à la Grande Bibliothèque

par **Geneviève Dubuc**, responsable des relations publiques, Direction des communications et des relations publiques

1. Au centre, les écrivaines Antonine Maillet et Francine Noël.

2. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, a profité de cette tribune pour faire un véritable plaidoyer en faveur du respect du droit d'auteur.

3. Les 125 livres dédiés par les écrivains étaient disposés sur des tables nappées de couleurs vives.

4. Le président-directeur général de BANQ, Guy Berthiaume, en compagnie de l'écrivaine Sylvie Desrosiers remettant son livre dédié.

5. La dédicace de l'écrivaine Suzanne Jacob dans son livre *Un dé en bois de chêne*.

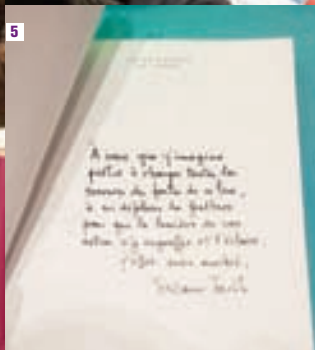
6. Claire-Hélène Lengellé, de la Direction des communications et des relations publiques, interviewe l'écrivain Michel Rabagliati. Plusieurs capsules tournées ce soir-là avec des écrivains peuvent être visionnées sur le portail de BANQ (banq.qc.ca).

Photos : Marie-Andrée Boivin.

Pour clôturer en beauté les festivités entourant le cinquième anniversaire de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a voulu rendre hommage aux créateurs de la littérature québécoise. Les écrivains ont répondu en grand nombre à l'invitation, le 8 novembre dernier, et se sont réunis dans le hall de l'édifice, qui résonne tous les jours des pas de leurs lecteurs. La Grande Bibliothèque, qui compte dans ses collections au minimum un exemplaire de chaque livre publié au Québec, accueille en effet plus de 50 000 visiteurs par semaine.

En présence de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Christine St-Pierre, le président-directeur général de BANQ, Guy Berthiaume, a souligné la précieuse contribution des écrivains du Québec au succès de la Grande Bibliothèque. La ministre St-Pierre a remercié les écrivains pour leur apport d'une importance considérable à la culture et à la société québécoises.

À l'invitation de l'institution, plus de 125 écrivains ont à cette occasion remis à BANQ un ouvrage dédié à l'intention des usagers de la Grande Bibliothèque. Ces livres prendront le chemin de ses rayonnages et pourront être empruntés par les abonnés. La présence de ces œuvres dans les collections de BANQ constituera un lien de plus entre les écrivains québécois et leur public. ■





Dans l'atelier de restauration

Les gommes à effacer

par **Séverine Chevalier**, restauratrice,
Direction de la sauvegarde des collections

△ Exemple de nettoyage de surface sur une carte géographique de Robert de Vaugondy, *Partie de l'Amérique septentrionale qui comprend la Nouvelle France ou le Canada*, 47,7 x 60,5 cm, Paris, chez l'auteur, 1755.
Photo : Marie-Andrée Boivin.

De la trousse d'écolier au tiroir de bureau en passant par l'atelier d'artiste, la gomme à effacer est une alliée fidèle nous permettant de corriger les erreurs d'écriture et de dessin. Son utilisation est toutefois assez récente, car jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les traits et aplats étaient effacés par frottement du support à l'aide d'abrasifs tels que le sable ou la pierre ponce, de lames ou même de mie de pain.

Ce n'est qu'après la découverte du latex (sécrétion de l'hévéa en partie composée de particules de caoutchouc en suspension) que la première gomme à effacer fut conçue et commercialisée en Europe en 1770.

Le procédé de vulcanisation mis au point en 1839, qui permet au caoutchouc de mieux résister aux écarts de température, puis le développement des matières plastiques au XX^e siècle ont permis d'élaborer une vaste gamme de produits qu'on peut désormais se procurer dans le commerce.

Les gommes à effacer sont fréquemment utilisées lors des interventions de restauration des œuvres et documents sur papier, car elles permettent d'en effectuer le dépoussiérage et le nettoyage de surface. Ces opérations délicates doivent impérativement être faites avant toute application de solvant et tout collage, qui risquent de fixer les fines particules solides responsables d'un voile grisâtre parfois visuellement gênant. Les gommes à effacer s'avèrent également très efficaces pour procéder au retrait de certains adhésifs et des résidus qui leur sont associés.

Les restaurateurs disposent de trois principales catégories de produits, sous forme de blocs ou réduits en poudre à grains plus ou moins fins. Pouvant être formulées à partir de caoutchouc naturel vulcanisé auquel des abrasifs sont ajoutés, d'huiles réticulées ou de polychlorure de vinyle (PVC), les compositions chimiques de ces gommes à effacer déterminent en partie leur texture et leur dureté pour un emploi sur des médias et supports spécifiques.

Parce que les gommes à effacer doivent être utilisées par frottement, il faut veiller à ce que les médias soient suffisamment résistants pour rester en place et à ce que la pression exercée sur les supports en papier ne soit pas trop importante pour ne pas en modifier l'état de surface par abrasion ou peluchage.

Ainsi, les œuvres comportant des médias pulvérulents (tels que certains crayons de graphite, les craies, fusains ou pastels) ne devraient pas recevoir de traitement par gommage à moins d'avoir été préalablement fixées. Dans ces cas-là, par précaution, on préférera toutefois n'intervenir que dans les marges vierges de tout tracé.

Les gommes à effacer colorées sont à proscrire, car elles risquent de causer des taches indélébiles.

Les produits réduits en poudre et appliqués à l'aide de chiffons doux non pelucheux ou de brosses souples sont recommandés pour les médias sensibles ainsi que pour les papiers fins et fragiles. On réservera les blocs pour les papiers épais et les cartons ainsi que pour les traits jugés indésirables.

Les résidus de gommage (et en particulier ceux contenant du soufre) doivent être soigneusement éliminés pour éviter qu'ils restent emprisonnés dans les pores du papier et se dégradent en occasionnant par exemple des taches ou des réactions chimiques irréversibles. ■

BAnQ expose

par **Éric Fontaine**, rédacteur-réviseur, Direction de la programmation culturelle

Cinquante ans après le début d'une série de bouleversements sans précédent qu'un journaliste du *Montreal Star* a qualifiée de *Quiet Revolution* (Révolution tranquille), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offre au public des expositions qui témoignent de l'histoire culturelle, industrielle et intellectuelle récente du Québec.

UN VENT DE CONTESTATION

Le 8 février 2011, à la Collection nationale de la Grande Bibliothèque, s'est ouvert une exposition consacrée au vent de contestation qui a balayé toutes les sociétés occidentales durant la seconde moitié des années 1960. « Explorant les années écoulées entre la création de *L'Osstidcho* (1968) et la tenue à Montréal de la Rencontre internationale de la contre-culture (1975), *Contre-culture : manifestes et manifestations* fait voir la multiplicité des écritures et des manifestations de la contre-culture au Québec », explique dans le texte de présentation la commissaire Mariloue Sainte-Marie, agente de recherche à la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ.

La firme de design Pastille rose, qui a déjà conçu l'exposition *Une encyclopédie vivante du peuple – Les almanachs québécois du XVIII^e au XX^e siècle*, offerte dans la Collection nationale de la Grande Bibliothèque en 2009-2010, appose sa griffe

sur la conception graphique de cette nouvelle exposition, qui sera présentée jusqu'au 29 janvier 2012.

LE TEXTE DANS L'ESPACE PUBLIC

Jusqu'au 27 novembre 2011, BAnQ présente à la Grande Bibliothèque *Liberté, des écrivains dans la Cité* (1959-2009), une exposition qui, en 50 citations tirées des textes de certaines des plus grandes plumes de la revue *Liberté*, offre un aperçu de ce que fut, de 1959 à nos jours, l'aventure intellectuelle du Québec. Le commissaire Olivier Kemeid, auteur de théâtre, metteur en scène, comédien et membre du comité de rédaction actuel de *Liberté*, décrit ainsi l'exposition : « Ici, les assoiffés de sens prennent d'assaut la Grande Bibliothèque et vous livrent leurs pensées, leurs clins d'œil, leurs poèmes, leur furieuse indignation enthousiaste devant la lente marche du monde. Ils sont tantôt lyriques, tantôt critiques – souvent mordants, jamais à genoux. »

La firme Paprika, qui a remporté le grand prix Grafika en design d'exposition muséale pour l'exposition *L'archipel de Paul-Marie Lapointe*, présentée à la Grande Bibliothèque en 2008, signe la conception graphique de *Liberté, des écrivains dans la Cité*.

LES ARTS ET LES TECHNIQUES D'IMPRESSION

Présentée au Centre de conservation à partir du 8 mars 2011, *Mémoire de papier* propose un éclairage nouveau sur les fragiles et précieux véhicules de savoir, d'idées et de création que sont les documents imprimés conservés à BAnQ. « À la fois tours de force techniques et sublimes recherches artistiques, les images imprime-



△ *The Princess*, programme de soirée, Montréal, F. A. Veitch, 1912.

mées foisonnent encore aujourd'hui et suscitent un intérêt toujours renouvelé. Conjuguées, la lettre et l'image sont deux langages porteurs de tous les sens possibles », déclare dans la présentation la commissaire Élise Lasseonde, spécialiste de collections à la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ. Affiches, programmes de spectacles, cartes postales, estampes, livres d'artistes, cartes géographiques et imprimés anciens forment un corpus hétéroclite où se côtoient des témoins des débuts de l'imprimerie et des œuvres contemporaines.

L'ÈRE DE LA MODERNITÉ

Puisant dans les fonds du Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Vivre au rythme de la compagnie* est une exposition photographique qui témoigne à la fois du



△ Raoul Duguay (à droite) dans son film *Ô ou l'invisible enfant*, Montréal, ONF, 1972. Photo : Attila Dory, ONF. Photographie utilisée avec la permission de l'Office national du film du Canada.



dynamisme des villes de compagnie d'autrefois et de la richesse de l'héritage qu'elles ont laissé aux régions où elles se sont implantées. Cette exposition itinérante conçue pour être installée dans des régions qui ne disposent pas d'infrastructures muséales permet à BAnQ de poursuivre son mandat national en offrant une plus grande accessibilité aux richesses du patrimoine québécois.

La bibliothèque publique de Kénogami, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, a accueilli cette exposition dès le mois d'octobre 2010. Celle-ci sera présentée dans neuf autres bibliothèques publiques de la région jusqu'au mois de mai 2012.

La conception de ce projet est le fait de Régis Guérin, archiviste (aujourd'hui à la retraite) du Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean (BAnQ), et d'Éric Tremblay, historien et chercheur.

EN COURS

Présentée à la salle d'exposition principale de la Grande Bibliothèque jusqu'au 27 mars 2011, *Logotopia – La bibliothèque au confluent de l'architecture, de l'art et de l'imaginaire* est une célébration multidisciplinaire de la bibliothèque comme institution humaine incontournable. Jusqu'au 27 mars également, le hall de la Grande Bibliothèque accueille *La Révolution tranquille – Une vision d'avenir*. Conçue par BAnQ, cette exposition itinérante décrit les changements profonds qui ont transformé le Québec entre 1960 et 1970. ■

▽ L'Anse-Saint-Étienne, premier village de compagnie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fondé en 1882 par la compagnie Price, s. d. Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fonds Price Brothers (P666, S12, SS5, P535). Photographie non identifiée.



◁ Affiche produite par Alcan pour la ville d'Arvida, vers 1950. Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fonds de la Société historique du Saguenay (P2, S7, album 18.3).

Comptes rendus de lectures

par Joëlle Ayotte, Linda Clermont et Isabelle Crépeau, bibliothécaires, Direction des services aux milieux documentaires



CHLOÉ MARTIN

Le guide des bibliothèques numériques – Le guide essentiel des s@voirs numérisés du monde

Limoges, Fyp, 2010 · ISBN : 9782916571409

Le titre de cet ouvrage de Chloé Martin, spécialiste des bibliothèques numériques, nous interpelle particulièrement en ces temps où l'information numérique prend de plus en plus de place dans le quotidien des professionnels de l'information. L'expression « bibliothèques numériques », dont il est question dans cet ouvrage, fait référence à des « lieux virtuels [...] donnant accès à des documents ». Il peut être question non seulement d'un site Web mais aussi de regroupements d'information pouvant prendre plusieurs formes (par exemple, écrits numérisés ou d'origine numérique, photographies, manuscrits, etc.) et accessibles à partir d'Internet.

L'auteur avait pour objectif de proposer des bibliothèques virtuelles du monde entier dont les collections sont originales et rares. Son guide suggère des bibliothèques d'information générale ou spécifique à certains domaines, offrant une analyse qualitative de ses contenus en une page. La majorité des bibliothèques répertoriées fournissent de l'information en français (en plus d'autres langues), ce qui rend cet ouvrage indispensable aux professionnels de l'information du monde francophone. **JA**



MICHÈLE GAZIER

Le goût de la lecture

Paris, Mercure de France, 2010 · ISBN : 97827115229426

Avis aux amateurs de littérature, avis à ceux qui aiment découvrir et à ceux qui n'ont pas le temps de lire. Avis aussi à ceux qui préco- nisent les formats de poche, qui apprécient les microchapitres, ou simplement à ceux qui connaissent l'écrivaine française Michèle Gazier. Dans *Le goût de la lecture*, elle nous présente une parcelle d'intimité, cachée au sein d'écrits de plusieurs grands écrivains du siècle des Lumières à nos jours. Chacun y évoque sa passion pour les livres et la lecture : Jean-Jacques Rousseau, Elias Canetti, Montaigne, J.-M.-G. Le Clézio, Henry Miller, John Ruskin, Alberto Manguel, Daniel Pennac, Dany Laferrière et d'autres. On y lit des propos qui portent à réflexion, comme cette phrase de Borges : « Que d'autres se targuent des pages qu'ils ont écrites ; moi, je suis fier de celles que j'ai lues » ou cette affirmation de Pierre Dumayet : « Lire, c'est vivre. » **IC**



TEXTES DE DOMINIQUE DUPUICH, PHOTOGRAPHIES DE ROLAND BEAUFRE

Bibliothèques – L'art de vivre avec des livres

Paris, Chêne, 2010 · ISBN : 9782812300073

La bibliothèque fait partie intégrante du décor de nos maisons et est révélatrice du style de vie de ses propriétaires, comme en témoignent la journaliste Dominique Dupuich et le photographe Roland Beaufre, auteurs de cet ouvrage qui intéressera tout autant le féru de décoration que le curieux souhaitant explorer les liens entretenus par diverses personnalités avec le livre et la lecture.

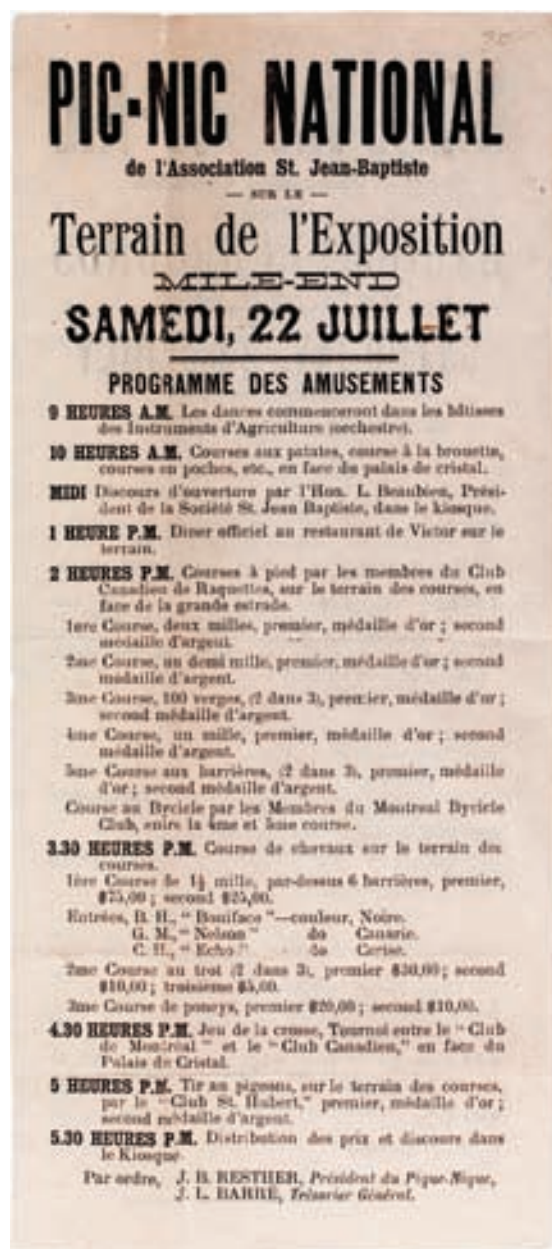
Le lecteur est invité à découvrir plus de 200 bibliothèques privées, réparties selon une typologie originale de passionnés des livres tels que le collectionneur, le journaliste et le décorateur. Chacune de ces catégories, décrites sommairement sur le plan du style, est enrichie par la présentation de bibliothèques modèles et par des entrevues. Plus qu'un beau livre de décoration, cet ouvrage propose une réflexion intéressante sur les rapports que nous entretenons avec les livres, car, comme le soulignent les auteurs, « au-delà de la modernité ou de la tradition, du style ou du design, ce qui importe, c'est la nature du rapport – rigide ou décontracté – au livre ». **LC**

Coup d'œil sur les acquisitions patrimoniales

par **Daniel Chouinard**, coordonnateur des achats, dons et échanges, Direction des acquisitions de la collection patrimoniale, et **François David**, archiviste, Centre d'archives de Montréal, avec la collaboration de **Sophie Côté**, archiviste, Centre d'archives de Québec, de **Sébastien Tessier**, archiviste, Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, d'**Isabelle Robitaille**, bibliothécaire, Direction de la recherche et de l'édition, d'**Élise Lassonde**, bibliothécaire, Direction de la recherche et de l'édition, de **Guylaine Milot**, bibliothécaire, Direction des acquisitions de la collection patrimoniale, et de **Jean-François Palomino**, carthothécaire, Direction de la recherche et de l'édition

Parmi les nombreux documents patrimoniaux qui enrichissent régulièrement les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) se trouvent forcément des pièces qui, en raison de leur rareté, de leur valeur ou de leur originalité, méritent une attention particulière. Coup d'œil sur les plus belles acquisitions des derniers mois.

▷ *Pic-Nic national de l'Association St. Jean-Baptiste sur le Terrain de l'Exposition Mile-End, Samedi, 22 juillet, feuille volante, 26 x 12 cm, Montréal?, s. é., 1882.*



Quand des feuilles anciennes volent vers BANQ

Qu'ont en commun une proclamation de la chambre du Conseil du Québec du 9 novembre 1789 et le programme du pique-nique national organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste le 22 juillet 1882 ? Il s'agit dans les deux cas d'exemples de « feuilles volantes » récemment acquises et appartenant à une collection peu connue de BANQ qui recèle pourtant plusieurs pièces rares et d'un grand intérêt. Définie par l'aspect matériel des documents qui la composent, cette collection localisée au Centre de conservation de BANQ comprend des feuillets non reliés et imprimés sur un seul côté ou recto verso. Parfois placardée sur les portes des églises ou les murs de la ville, parfois distribuée en tiré à part dans les journaux, cette production imprimée était conçue pour atteindre un public plus large que celui des lecteurs de livres. En raison de ses usages et de ses fonctions spécifiques, la feuille volante a donc un caractère éphémère qui ne prédispose pas à la conservation de longue durée et explique sa rareté. Pourtant, la collection de feuilles volantes de BANQ, qui contient plus de 500 titres datant pour la plupart du XIX^e siècle, offre un point de vue privilégié sur l'histoire socioculturelle québécoise.

Imprimée sur une feuille pliée en deux de 36,2 cm, la proclamation du 9 novembre 1789 est signée par Lord Dorchester et accompagnée d'un formulaire à remplir pour profiter de la distribution des terres de la Couronne aux enfants des loyalistes, ces colons américains demeurés fidèles à la Couronne britannique à la suite de la guerre de l'Indépendance américaine. En effet, dans la foulée du traité de Versailles, plus de 8000 loyalistes vinrent s'installer au Québec, où les autorités les accueillirent avec bienveillance et leur accordèrent des terres, ainsi que des vêtements et de la nourriture durant deux années. En plus d'apporter de l'aide aux familles réfugiées, cette ordonnance du gouvernement de la province de Québec avait

également pour but de faciliter l'établissement des enfants des loyalistes en sol québécois.

Le programme du pique-nique national, imprimé en français d'un côté et en anglais de l'autre, relate un événement d'un tout autre ordre et illustre bien la grande diversité de la collection de feuilles volantes de BANQ. L'Association Saint-Jean-Baptiste, devenue par la suite la Société Saint-Jean-Baptiste, a été

en provenance du Bureau de l'arpenteur général du Québec.

Instaurée en 1763, la fonction d'arpenteur général consiste à procéder à l'arpentage des terres de la Couronne. On procède dès lors à la division des terres en cantons, à l'établissement des mesures et des positions des lots ainsi qu'à l'emplacement des villes et des réserves de la Couronne. Vers la fin



Plan d'Oliver Wells d'une partie du canton de Shefford illustrant la subdivision des lots situés dans le 4^e et le 5^e rang, dans le secteur du mont Shefford, 1846. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Terres et Forêts (E21, S555, SS1, SSS1, PS.9C).

fondée en 1834 par Ludger Duvernay, imprimeur à Trois-Rivières, puis à Montréal. Établie dans le but de stimuler le sentiment de solidarité nationale des Canadiens français, elle a joué un rôle dans toutes les sphères de leur vie collective. En 1882, un pique-nique national est organisé par l'Association près du Cristal Palace, dans le parc Jeanne-Mance, à Montréal. Le programme nous apprend que les activités commencent à 9 heures du matin par une danse et qu'une heure plus tard, les « courses aux patates, à la brouette, en poches et à pied » prennent le relais. Y a-t-il plus agréable façon d'occuper un beau samedi après-midi de juillet 1882 ?

Plans du Bureau de l'arpenteur général du Québec

BANQ a reçu dernièrement un versement d'archives cartographiques d'un grand intérêt historique. Il s'agit de 2131 plans réalisés entre 1754 et 1967

du XVIII^e siècle, l'arrivée massive des loyalistes accentue le besoin d'ouvrir de nouvelles terres et les contestations concernant les arpentages effectués précédemment mènent à l'adoption de la première législation formelle sur l'arpentage (25 George III, ch. III). En 1845, le Bureau de l'arpenteur général est intégré au Département des terres de la Couronne et, à partir de 1867, plusieurs services, départements et directions se transmettent la responsabilité de l'arpentage des terres publiques. Aujourd'hui, le Bureau de l'arpenteur général du Québec fait partie du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Ces plans nouvellement acquis sont d'une grande richesse pour l'histoire du Québec. En effet, ils nous renseignent sur l'évolution des limites seigneuriales, sur l'ouverture et l'exploration de nouveaux territoires ainsi que sur la fixation des frontières. De plus, ils représentent une partie très importante des documents cartographiques produits au Québec aux ►

XVIII^e et XIX^e siècles ; ils sont donc d'un grand intérêt pour la compréhension de l'évolution de la cartographie québécoise au cours de cette période. Enfin, les informations fournies par ces plans, mises en relation avec d'autres archives gouvernementales, constituent une source documentaire essentielle à la connaissance de l'histoire de la gestion des terres au Québec et de l'évolution de l'occupation du territoire québécois. Ce fonds d'archives est conservé au Centre d'archives de Québec.

Parcours d'un commis voyageur en Abitibi-Témiscamingue

Comment un commis voyageur peut-il contribuer à l'enrichissement de notre patrimoine ? Le fonds Armand Sénécal, constitué essentiellement de films 8 mm, répond en partie à cette question. En effet, muni de sa caméra, ce représentant de la société Thé Salada, appelé à sillonner toute l'Abitibi-Témiscamingue, a capté des images inestimables de cette région à l'époque de la colonisation, entre 1936 et 1952.

Cédé à BANQ par le fils et le petit-fils d'Armand Sénécal, ce fonds offre un portrait saisissant du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Outre les images des nombreux magasins généraux visités par M. Sénécal dans le cadre de ses activités,

le fonds contient aussi des images de plusieurs événements marquants, dont l'incendie de l'Hôtel Albert à Rouyn en 1938, la visite pastorale de M^{gr} Louis Rhéaume à l'Orphelinat St-Michel de Rouyn en 1939, l'inauguration de la Maison des retraites fermées à la fin des années 1940 et la visite de Maurice Duplessis au sanatorium de Macamic au début des années 1950.

Parmi les 111 bobines constituant ce fonds, on trouve également des films illustrant la vie de différents villages de la Mauricie (Clova, Parent et Oskelaneo River), de l'Ontario, des Laurentides et



de la région de Montréal. Enfin, quelques bobines dévoilent des scènes de la vie familiale des Sénécal.

Cette récente acquisition s'ajoute aux nombreux joyaux archivistiques conservés au Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Histoire de la santé et du transport par la cartographie

Parmi les récentes acquisitions de cartes géographiques, on note la présence d'une carte plutôt inusitée, intitulée *Health Map of Montreal*, publiée en 1879 et montrant le taux de mortalité à Montréal entre 1876 et 1878. On y constate les effets dévastateurs des fléaux épidémiques qui s'abattent alors sur la ville : variole, fièvre typhoïde et diphtérie. L'un des rares documents cartographiques à véritable portée sociale, cette carte rappelle l'existence d'un mouvement réformiste ayant œuvré à Montréal dans la seconde moitié du XIX^e siècle afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Elle désigne non seulement les quartiers les plus vulnérables, plus particulièrement le secteur de la gare Bonaventure, où un enfant sur deux n'atteint pas 19 ans, mais aussi les quartiers Sainte-Marie et Côte-Saint-Louis (l'actuel Plateau Mont-Royal) dans l'est de la ville, où un enfant sur trois n'atteint pas cet âge. Ce document contribue ainsi à une véritable prise de conscience des inégalités devant la maladie et la mort.

▷ Incendie de l'Hôtel Albert à Rouyn-Noranda, le 11 novembre 1938. Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, fonds Joseph Hermann Bolduc (P124, S2, P341-38-8).

Photo : Joseph Hermann Bolduc.

▽ Bobines de films d'Armand Sénécal.

Photo : Sébastien Tessier.





Il faut signaler aussi une carte publiée en 1919 localisant les affleurements rocheux utiles à la construction de routes dans le district de Montréal.

On y dénombre pas moins de 75 carrières dans les environs de Montréal, depuis Caughnawaga (aujourd'hui Kahnawake) au sud jusqu'à l'île Bizard et à l'île Jésus au nord. Fruit des travaux de la Commission géologique du Canada, ce document comprend des renseignements scientifiques sur la nature des sols, clairement présentés à des fins éminemment pratiques. En effet, avec l'apparition de l'automobile, il devient crucial de planifier le développement d'un réseau routier encore à un stade embryonnaire. Cette carte annonce en quelque sorte l'ambitieux programme de réfection des routes mis sur pied par le gouvernement provincial durant les années 1920.

Une troisième carte tout aussi intéressante et très détaillée montre l'état du réseau des transports en 1875 à l'échelle provinciale. Intitulée *New Railway and Postal Map of the Province of Québec*, elle présente non seulement le tracé des chemins de fer mais aussi le réseau postal et le réseau de télégraphe. Destinée principalement aux hommes d'affaires de la province (on y voit l'emplacement des banques, des bureaux de poste et des bureaux télégraphiques), elle témoigne à la fois de l'intégration progressive des régions du Québec à l'économie capitaliste ►



◁ Health map of Montreal [...] prepared by Messrs. Rovey and Dawson, carte géographique, Montréal, s. é., 1879.

des grands centres urbains et de l'importance des télécommunications dans l'avènement de la société moderne.

Une estampe impressionniste québécoise

Robert Wakeham Pilot est né à Terre-Neuve en 1897 et est mort à Montréal en 1967. En 1910, sa famille s'établit dans la métropole. C'est son beau-père, l'artiste Maurice Cullen, qui lui donne ses premières leçons. Par la suite, Pilot suivra les enseignements de William Brymner à l'Art Association de Montréal. Plus tard, comme de nombreux autres artistes de son

nisme à sa pratique. Ce mouvement marque la rupture de l'art moderne avec l'académisme. Le paysage et les scènes de la vie quotidienne sont privilégiés; les artistes sortent de l'atelier et travaillent sur le motif. L'objectif de cette pratique est de rendre les atmosphères fugitives et changeantes, de produire une impression tactile et sensible du sujet représenté.

Ces caractéristiques sont présentes dans la vue de Québec réalisée par Pilot acquise par BANQ lors d'une vente aux enchères de la maison Bonhams, à Toronto, au printemps 2010. On trouve dans cette eau-forte datant du milieu des années 1920 la ligne vaporeuse et la thématique marine alliées à la



△ Robert Pilot,
[*Vue de Québec*], gravure
(eau-forte), 18 x 29,9 cm
(image seulement), s. l.,
s. é., vers 1925-1926.

époque, il séjourne en Europe afin de compléter sa formation artistique. Ces quelques années passées principalement à Paris permettent au jeune créateur non seulement de s'initier aux techniques de l'estampe mais aussi de s'imprégner des recherches formelles et idéologiques qui bousculaient depuis quelques décennies déjà les conventions du domaine artistique.

Pilot, à la suite de James Wilson Morrice et de Maurice Cullen, intègre les idées de l'impression-

scène de genre et au paysage urbain qui ne sont pas sans rappeler les vues de Venise de James Abbott Whistler, un des instigateurs du mouvement impressionniste. Cette œuvre est la première de ce peintre-graveur qui figure parmi les plus importants de la première moitié du xx^e siècle au Québec à entrer dans les collections de BANQ. Cette acquisition permettra de comparer le travail de Pilot à celui de ses contemporains, notamment Clarence Gagnon, Herbert Raine et Henry Ivan Neilson.

Jésuite et graveur

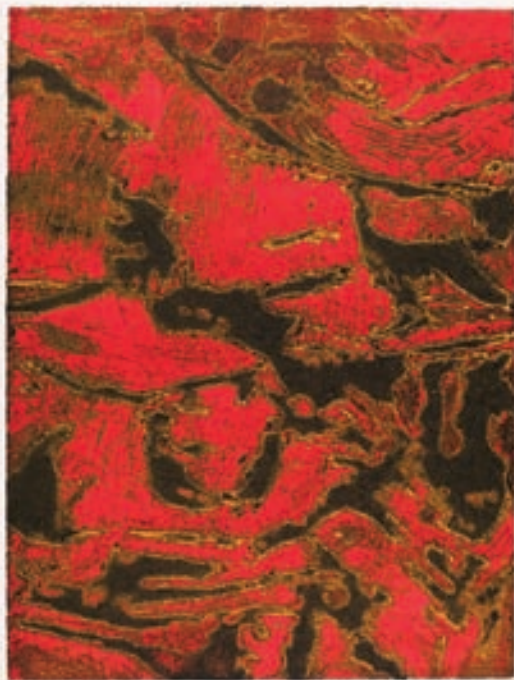
Né à Magog en 1928, Marcel Lapointe a étudié au Séminaire de Sherbrooke, puis au Collège Sainte-Marie de Montréal. La vie des jésuites du collège l'intéresse à tel point qu'il décide, en 1952, d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Ordonné prêtre 11 ans plus tard, il partage sa vie entre l'accompagnement spirituel et sa passion pour les arts visuels. En 1966, il entreprend des études à l'École des beaux-arts de Montréal, où il se spécialise en gravure avec Albert Dumouchel. Sa formation lui permet par la suite de travailler comme professeur d'art au collège Jean-de-Brébeuf, poste qu'il occupe jusqu'en 1993. Après

sa retraite de l'enseignement, Marcel Lapointe est nommé responsable de la collection des œuvres d'art de la Province du Canada français de la Compagnie de Jésus. Il a également animé l'atelier de gravure du Gesù – Centre de créativité. Il est décédé en 2008.

BAnQ s'est donc particulièrement réjouie de recevoir, de la part de la Province du Canada français de la Compagnie de Jésus, une importante donation d'estampes du père Marcel Lapointe. La collection de BAnQ s'est ainsi enrichie de 287 estampes, dont plusieurs titres en deux exemplaires. Ce don couvre l'ensemble de la production du père Lapointe, qui va de la fin des années 1960 à la fin des années 1990.

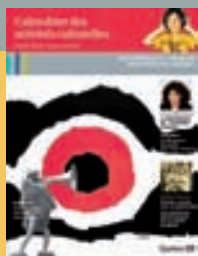
Curieux de tous les courants artistiques de son époque, Marcel Lapointe a touché aussi bien à l'art abstrait qu'à l'art figuratif et a utilisé une grande variété de techniques : lithographie, linogravure, bois gravé, eau-forte et sérigraphie. Mieux que quiconque, il a lui-même résumé sa démarche artistique et spirituelle ainsi :

« Les graveurs sont unis dans une prière gestuelle qu'ils répètent sans cesse et qu'ils se transmettent comme une révélation ; dans l'attente du moment où ils soulèvent la feuille imprimée et regardent lentement leur travail devenu enfin visible aux yeux, leur image devenue parole. » ■



◀ Marcel Lapointe, *Or feu*, eau-forte, 50,5 x 40,5 cm, s. l., s. é., 1970.

Les activités culturelles de BAnQ



Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) rassemble tous les savoirs, dont la diffusion est assurée par les nombreuses actions qu'elle entreprend et poursuit. La programmation culturelle y joue un rôle essentiel en matière de démocratisation et de médiation culturelle. Elle contribue au rayonnement institutionnel en offrant gratuitement à chaque saison des activités diversifiées mettant en valeur les collections de BAnQ, en plus de participer à la promotion des arts, de la culture et des savoirs sous diverses formes.

Consultez le *Calendrier des activités culturelles* de BAnQ disponible dans tous les édifices de l'institution et dans de nombreux lieux culturels ainsi que sur le portail de BAnQ (banq.qc.ca).

Pour tout renseignement • Région de Montréal : 514 873-1100 • Sans frais, d'ailleurs au Québec : 1 800 363-9028



LES TRÉSORS DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Jacques Normand, Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Raymond Lévesque sur scène, 1975.
Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Communications (E10, S44, SS1, D75-460, P8).
Photo : Daniel Lessard.